

LE CANADA FRANÇAIS

Et LE FRANCO-CANADIEN

VOL. LXIV NO. 5

PUBLIE A SAINT-JEAN D'IBERVILLE, CANADA.

FOUNDEUR LE 1er JUIN 1900.

JEUDI 28 JUIN 1923

PRETRE POUR L'ETERNITE

Dédié à mon confrère Georges Mercier

Il est parfois ici-bas des jours de Paradis, des jours dont la plume ne saurait définir la splendeur et la magnificence. Celui que le Christ vient de créer son représentant et son vénéral, celui qui en fait le don irrévocable, doit ressentir aujourd'hui des émotions bien douces et être plongé dans des transports de joie et d'allégresse infinis.

Heureux fils, lévite du Très-Haut, son apôtre, son modèle et son cœur, heureuse mère qui le Lui cède tout entier, le Ciel aurabonde de grâces et de bénédictions qui ne cesseront de rejaillir sur vous et sur votre famille si pieuse et si chrétienne.

Prêtre du Seigneur! Quel nom synonyme de tous les dévouements, de tous les sacrifices, de toutes les vertus! Quel exemple de mortification, de sainteté, d'abnégation! Force des faibles, auxiliaire des puissants, foyer de charité et d'héroïsme, son champ d'action est les âmes, son rêve, leur salut. Pour elles, il sacrifiera sa vie, ses œuvres, s'immolera tout entier. Ego autem libentissime impendam, et superimpendam ipse, pro animalibus vestris (II Cor. XII, 15).

Toute remède de sacrifice pour ses frères, sa carrière sera toute d'amour, d'adoration pour l'Eternel dont il s'approchera tous les jours de l'autel. Il lui prêtera ses mains, sa bouche, son cœur. Sa puissance le suscitera dans le pain Eucharistique qu'il multipliera pour le salut des âmes. Mystère ineffable de nos autels, immortelle tragédie du calvaire, sublime entre toutes les plus sublimes adorations, le prêtre est véritablement un autre Christ. Sacerdos, alter Christus.

Dieu veut des prêtres, des saints prêtres, images sacrées de son Auguste Personne. Le Premier livre des Rois rappelle les vœux du Sauveur. "Je me suscitai un prêtre fidèle qui agira selon mon cœur et selon mon âme... qui marchera devant moi Christ tous les jours de sa vie." (I Rsa II, 35). Les paroles élogieuses que prononçaient dans son allocution, Sa Grandeur Mgr Joseph Eugène Lamoignon, à l'endroit de ce jeune lévite, donnent l'assurance d'un apostolat fécond, tout d'amour et de charité.

A la vue de vos pouvoirs, de vos immenses privilèges, n'avez-vous point raison de vous écrier: "Que rendrai-je au Seigneur pour tous les biens dont il m'a comblé!" Mais vous prendrez chaque jour le calice du Seigneur. Vous serez la lumière, la consolation et le grand médecin des âmes. Vos frères vous devront leur salut. Vous serez leur guide, leur compagnon, leur force.

Admis à l'inoubliable spectacle de l'ordination, nos mémoires en garderont un éternel souvenir.

Maintenant, ne nous oubliez pas au pied des saints autels. Demandez et obtenez pour vos frères, courage, grâce et bénédictions. La prière d'un lévite va droit au cœur de Dieu. Ses demandes sont satisfaites et ses souhaits sont comblés.

Leonard Lebeau.

LETTRE POLITIQUE

HEBDOMADAIRE

La session touche à sa fin. Lorsque ces lignes sont sous presse on en saura peut-être la date exacte. Les divers partis semblent en être venus à une entente quant aux questions qui seront discutées et aux projets de loi qui seront présentés. Au nombre de ces projets qui semblent écartés pour la présente session, on mentionne plus particulièrement celui de la redistribution des sièges électoraux.

Cette question intéresse tout le Dominion et plus spécialement les provinces de l'Ouest, parce qu'elles gagnent une vingtaine de sièges. Les provinces de l'est sont aussi intéressées, parce que comme la Nouvelle-Ecosse, elles perdent des sièges. Il y a plus que cela encore.

Depuis la dernière redistribution les villes ont considérablement accru leur population. Elles réclament une représentation basée sur la population. Les comités de campagne qui sont souvent grands comme une province ou encore plus considérables en superficie que certains pays d'Europe, mais avec une population dispersée réclament une redistribution plus équitable. La moyenne d'un comté est de 36,000 habitants. Les comités de ville peuvent facilement doubler ce chiffre sans ennuis, alors qu'il est bien souvent nécessaire de former un comté de campagne avec une vingtaine de milles à peine.

Il n'y a pas que les villes qui se développent. Nous avons aussi de nombreuses régions de colonisation. Elles ont droit à une représentation plus équitable. Ce développement oblige à fusionner un certain nombre de comités et à en créer de nouveaux.

La tâche a été très lourde devant le comité cette année. Les procédures du comité adjoint représentant les trois partis ont été harmonieuses sous la direction de l'honorable Dr. Béland et l'honorable E. M. MacDonald. En vue du travail considérable qui reste

à faire et le désir des députés de finir la session vers la fin du mois, il a été décidé, cette semaine, de remettre le rapport final, à la prochaine session. Il est à remarquer que les conservateurs faisant partie de ce comité se proposent de le remettre.

Il est à peu près certain qu'il n'y aura pas d'élections générales cet automne. Il n'existe pas de bonnes raisons pour avoir des élections générales avant une autre session. Les divers partis ne paraissent pas désirer se jeter dans le tourbillon électoral à moins de bonnes et pressantes raisons.

L'opinion publique s'apaise tous les jours devant les efforts honnêtes et sincères du parti libéral, de donner une administration économique, efficace, clairvoyante. Les conditions s'améliorent de mieux en mieux. La saison est favorable et l'on compte sur une abondante récolte. C'est la prospérité, la paix économique et nationale, souhaitée par les libéraux avant leur avènement au pouvoir.

On doit admettre que leur administration, leur influence sur la direction des affaires produit de bons résultats.

L'objet principal de la discussion aux Communes cette semaine ce fut la Loi des banques, Libéraux et Conservateurs se déclarèrent satisfaits de la mesure présentée par le gouvernement, après plus de 50 séances de Commission.

Il n'en fut pas de même des fermiers. Ils partirent en guerre contre cette Loi, ceux de l'Alberta surtout et firent une grosse lutte en comité et lors de la troisième lecture du projet.

Ils auraient voulu s'accorder de chartes que pour la période d'une année, disaient-ils afin de forcer le gouvernement à tenir une enquête sur la faillite de la Banque des Marchands. Ils proposèrent ensuite de limiter les taux d'intérêt à 8 pour cent dans l'année, disant que les banques prêtent à 10 et 12 pour cent, ce qui est trop élevé.

A ces attaques, les libéraux répondirent qu'il n'existait pas le moindre rapport entre la faillite de la Banque des Marchands et la loi actuelle. Cette mésaventure financière a pour cause des méthodes administratives trop faciles. Il a été admis en cour que certains employés supérieurs abusèrent de la confiance placée en eux par les actionnaires et le public.

Ils ont été traduits en cour. Les avocats les mieux avisés discutèrent toute cette question pour les actionnaires, les inculpés et le public, représenté par les avocats du ministère des Finances.

Il a été reconnu qu'il n'y avait rien de mystérieux. Le gérant-général a fait des prêts sans exiger les garanties ordinaires et les transactions dans lesquelles ces argentiers ont été placés, ont été désastreuses.

On a également appris que le gérant général avait fait des rapports mensongers au Ministère des Finances. Ils étaient basés sur les informations recueillies qui n'étaient pas non plus exactes. Le public n'a rien perdu, pas un sou de dépôt, ni d'intérêt.

Les actionnaires seuls firent des pertes et s'ils ont des réclamations à faire, c'est de s'adresser aux cours de justice. C'est là où ils pourront être entendus. Au parlement on fait la loi. Les cours en font l'application.

Monsieur Woodworth travailliste-extrémiste de Winnipeg, a proposé un amendement à l'effet que l'on insère dans la loi un paragraphe permettant aux fonctionnaires et employés de banques de se former en union professionnelle. Cet amendement aurait eu pour raison d'être la liberté d'organisation n'existait pas, mais elle est admise par tout le monde. L'insérer dans une loi particulière aurait été admettre qu'il n'existe pas. Quelques libéraux et conservateurs votèrent pour cet amendement, mais ils reconnurent leur erreur par la suite. Cet amendement était une sorte de piège. Il a été refusé par une majorité formidable.

Comme tous les autres employés, les commis de banques sont libres de s'organiser lorsque bon leur semblera.

L'HONORABLE L.-A. DAVID

L'honorable L.-A. David, secrétaire provincial, est revenu dimanche de son voyage en France où il était allé passer trois semaines pour représenter la province aux fêtes du centenaire de Louis Pasteur.

La célébration du centenaire de Pasteur a duré une dizaine de jours et de Paris, elle s'est transportée à Strasbourg où l'honorable M. David, hôte du baron de Dietrich, descendant d'une vieille famille alsacienne, a pu recueillir des renseignements précis sur la portée actuelle du retour à la France des provinces qui lui avaient été ravies en 1870. Avec la permission de M. David nous nous arrêtons aussi sur la faveur qu'on accorde de plus en plus aux Français du Canada, comme on nous désigne en France.

La commémoration de Pasteur a été émaillée d'un hommage universel. Toutes les nations du monde, l'Allemagne exceptée, se sont trouvées à Paris pour un concert d'éloges qui imprime le siècle présent du nom de

Pasteur. A Paris, les délégués ont été principalement groupés à la Sorbonne. En Sorbonne, souligne l'honorable M. David, jamais ovation n'a été aussi spontanée ni aussi consolante pour les hommes de science, que celle qui a accueilli la seule mention du Dr Roux, par le ministre de l'Hygiène.

A Strasbourg, l'honorable M. David a eu la bonne fortune d'être reçu par M. le baron Dietrich. C'est auprès de lui qu'il s'est enquis des conditions de la rentrée de l'Alsace-Lorraine dans le giron de la France.

L'honorable M. David est allé aussi visiter la vallée de la Ruhr d'où il rapporte de précieux renseignements.

L'HON. M. KING EST HONORE A HARVARD

Cambridge, 21.—Le premier ministre du Canada, le très honorable William Lyon Mackenzie King, était à la tête des récipiendaires des honneurs de l'Université Harvard, aujourd'hui. Le président A. Lawrence Lowell lui a conféré le degré de Docteur en Loi.

En conférant le degré, le président Lowell a dit: "William Lyon Mackenzie King, premier ministre du Canada, un autre de nos fils qui s'est risqué de l'avant afin de résoudre les problèmes perplexes du travail, et qui dirige maintenant les destinées de notre voisin proche et notre bon ami".

M. King a été gradué de Harvard en 1898 obtenant le degré maître ès Arts. Il avait été auparavant gradué de l'Université de Toronto obtenant le degré de Bachelier ès Arts.

L'ELECTION DE L'ONTARIO

Après un essai de quatre ans du gouvernement de groupe, représenté par la coalition des fermiers-unis et des ouvriers sous la direction de l'honorable E. C. Drury, la province d'Ontario s'est secouée de ce joug et est revenue aux lignes des anciens partis dans l'administration provinciale en éliminant les conservateurs, sous la direction de l'honorable Howard Ferguson, au pouvoir par une forte majorité sur tous les autres partis réunis à la législature. A minuit, les résultats étaient les suivants:

Conservateurs 77, Libéraux 16, fermiers-unis 13, ouvriers 3, indépendants 1. Il reste donc encore 11 sièges à décider formant un total de 111.

Le premier ministre Drury, l'honorable Peter Smith, trésorier provincial, l'honorable R. H. Grant, ministre de l'Éducation, l'honorable Walter Rolfe, ministre du travail, et l'honorable Douglas Carmichael, ministre sans portefeuille, sont tous parmi ceux qui ont mordu la poussière dans l'avant-lance qui s'est abattue sur le gouvernement fermier. MM. Mills et Rolfe étaient les deux représentants ouvriers dans le cabinet.

Une autre défaite notable au scrutin est celle de Wellington, chef libéral, dans son comté de Perth Nord. D'un autre côté, l'honorable W. E. Roney, qui, par suite de sa participation dans l'administration de la loi de tempérance d'Ontario, a été l'homme le plus critiqué de l'ancienne législature, a été réélu apparemment par une bonne majorité dans le comté de Wellington-Est. Le succès de l'honorable Adam Beck, conservateur et président de la commission hydro-électrique d'Ontario, sera considéré comme un grand triomphe personnel.

LA SESSION FEDERALE

Ottawa, 20.—Après un débat de trois jours le projet de révision de la loi des banques a été définitivement adopté par la Chambre au cours de la séance d'aujourd'hui. Le projet sera maintenant étudié par le Sénat. On compte 160 clauses dans la loi des banques; le gouvernement a fait de lui-même 40 modifications, le comité parlementaire en a ajouté 13 autres. Au cours du débat les progressistes ont en outre proposé 12 autres dont une seule fut adoptée par la Chambre, celle demandant d'exempter de saisie par les banques la propriété personnelle exemptée en vertu des lois provinciales. Toutes les autres modifications dont la plus importante fut celle qui voulait que le renouvellement des chartes de banques ne soit accordé que pour un an fût rejetée à de fortes majorités.

Ottawa, 22.—La question des chemins de fer a été pendant quelques heures à l'ordre du jour aux Communes cet après-midi. L'honorable Charles Maclellan et M. Fernand Rinfret ont prononcé les deux principaux discours. Le ministre des chemins de fer, l'honorable George-P. Graham, proposa, au début de la séance, sa résolution sur les embranchements que la commission administrative du réseau d'Etat se propose de construire, en divers points du pays. On construisait ainsi à peu près 1,000 milles de lignes, qui coûteraient une somme globale de \$25,000,000.

Ottawa, 24.—A moins d'incidents imprévus la session se terminera le 28 ou le 29 prochain. Le programme des derniers jours est assez chargé mais on espère, quand même, pouvoir en disposer à temps pour proroger le jour désigné. Mais avant d'en finir on agitera encore d'importantes questions.

La CONFERENCE IMPERIALE Une autre importante question que la Chambre discutera avant la prorogation est la conférence impériale, à laquelle assisteront le premier ministre, M. King, sir Lomer Gouin et l'honorable George-P. Graham. On ne prévoit pas un débat bien long. Le premier ministre a déjà annoncé que la rentrée de l'Alsace-Lorraine dans le giron de la France, c'est peu probable que les orateurs soient bien nombreux.

CONCERT DIMANCHE

Il y aura dimanche soir, le 1er juillet, au parc Marchand, concert donné par le Cercle Philharmonique; un joli programme sera exécuté. Le concert commencera à 7.45 p. m. et au cas de mauvais temps sera remis au lendemain.

PACIFIQUE CANADIEN

Il y aura pas de char parloir de Sherbrooke à Montréal, dimanche prochain, le 1er juillet. Lundi, le 2 juillet, un train spécial partira de Sherbrooke à 4.20 p. m. pour Montréal par Adamsville, passant à Saint-Jean à 7.05 p. m. et Montréal à 8.10 p. m. heure normale.

Il y eut une partie nulle entre les Chevaliers et la Hart.

ORDINATION SACERDOTALE DANS L'EGLISE DE NOTRE-DAME AUXILIATRICE

C'était grande fête religieuse à Notre-Dame, dimanche dernier. Sa Grandeur Monseigneur Limoges, évêque de Mont-Laurier imposait les mains à M. l'abbé Georges Mercier, un enfant de la paroisse.

Cette cérémonie toujours grandiose revêtait un cachet de touchante intimité. Car c'était parmi les siens que M. l'abbé Mercier avait le bonheur d'être fait prêtre. La mère du jeune lévite, de nombreux parents assistaient aux places d'honneur. Mgr l'évêque de Mont-Laurier était assisté par M. l'abbé Mercier, supérieur du séminaire de Mont-Laurier, de M. le curé Coursois de Saint-Jean, de M. l'abbé Z. Campeau, vicaire à Notre-Dame. M. le curé P. D. Labrèche agissait comme prêtre-assistant.

Le sermon de circonstance fut donné par M. l'abbé Desmarais, ancien professeur du jeune prêtre.

Aux paroles de bienvenue de M. le curé, Mgr Limoges a répondu très aimablement et a ajouté un mot d'édification à l'adresse de la famille Mercier et des paroissiens de Notre-Dame.

Le chant rehaussa la beauté des cérémonies liturgiques.

Bref, ce fut un événement dans la vie paroissiale de Notre-Dame.

Après la cérémonie, M. le curé Labrèche fit les honneurs de sa table à une trentaine d'invités dont quelques membres de la famille Mercier et plusieurs prêtres parmi lesquels nous avons remarqué: MM. les curés de Saint-Jean, d'Iberville, de Lacadie, de Saint-Luc, des représentants du collège de Saint-Jean et du séminaire de Mont-Laurier, M. l'abbé Gravel, missionnaire-colonisateur, M. l'abbé Desmarais, vicaire à Mariboro et plusieurs autres dont nous n'avons pu nous procurer les noms.

TERRAINS DE JEUX POUR ENFANTS

C'est samedi prochain, le 30, qu'aura lieu l'ouverture des terrains de jeux, organisés par le club Kiwanis de cette ville. Voici le programme:

3 heures P. M.—Fanfare.

Remarques par le président, M. Geo. Savoy.

Chanson Kiwanienne (Old McDonald).

Fanfare—Discours.

Discours: L'hon. juge J. Demers, Rév. A. H. Moore, Rév. A. Papineau, Son Honneur le maire P. Trahan.

Chanson Kiwanienne (Alouette).

Fanfare.

Dieu Sauve le Roi—O Canada.

A NOTRE-DAME AUXILIATRICE

4.30 heures P. M.

Fanfare.

Remarques par le président M. Geo. Savoy.

Chanson Kiwanienne (Old McDonald).

Fanfare.

Discours: Rév. P. D. Labrèche, Rév. M. Pollitt, M. J. F. Saint-Cyr, Son Honneur le maire L. Régnier.

Chanson Kiwanienne (Alouette).

Fanfare—Dieu Sauve le Roi—O Canada.

FIERI FACIAS DE BONIS ET DE TERRIS

Cour Supérieure.—District d'Iberville. Saint-Jean, à savoir: No 279.

Georges Kenney, marchand, de Hemmingford, district de Beauharnois, demandeur; contre James Castello, Défendeur.

Saisie comme appartenant au dit défendeur, savoir: Une terre située dans la paroisse de Saint-Bernard de Lacolle, district d'Iberville, et connue et désignée comme étant le numéro huit cent dix (No 810) des plans et livre de renvoi officiels de la dite paroisse de Saint-Bernard de Lacolle—avec toutes les bâtisses y érigées.

Pour être vendue à la porte de l'Eglise paroissiale de la paroisse de Saint-Bernard de Lacolle, dit district, le DIX-HUITIEME jour de juillet prochain (1923) à ONZE heures (heure solaire) de l'avant-midi.

Bureau du shérif ARTHUR LASNIER Saint-Jean, 27 juin 1923. Shérif.

BASE-BALL

La Hart a mis une autre victoire à son crédit en défaisant les Soldats vendredi soir dernier. Au début les Dragons eurent un avantage marqué et parurent avoir de grandes chances de gagner mais après quelques manches les joueurs de la Hart se réveillèrent et firent vite oublier les succès de leurs adversaires. Cette partie terminait la première série dont les Chevaliers sortent vainqueurs. Il est de bon aloi de féliciter cette équipe qui n'a joué aucune partie... sur les six qu'elle a jouées. Inutile de dire que les autres équipes se préparent à faire une belle lutte dans la deuxième série afin d'avoir droit à un détail avec les Chevaliers à la fin de la saison. Les clubs sont maintenant en bonne forme et le public sera certainement témoin de belles batailles dans la nouvelle série.

POSITION DES EQUIPES. Fin de la première série.

	G. P. P. C.
Chevaliers	5 0 1000
Hart	3 2 500
R. C. D.	3 3 500
Singer	1 5 167

Il y eut une partie nulle entre les Chevaliers et la Hart.

GRAND PIQUE-NIQUE

Une invitation toute spéciale est lancée au public de Saint-Jean, Iberville et des campagnes environnantes de prendre part au Grand Pique-Nique annuel au panier, des Epiciers et des Bouchers des villes de Saint-Jean et Iberville, P. Q. dimanche, le 1er juillet 1923, au parc Otterburn, Saint-Hilaire, P. Q. Départ à 9 heures a. m. (Heure avancée). Place du Marché. Pour transport, voyez ou téléphonez à M. Victor Grégoire, épicer, Tél. 400, ou M. Joseph Lavoy, boucher, Tél. 495. Admission sur le terrain. Adultes 15c. Enfants 10c.

Comité exécutif: M. Valentin Poirier, président; M. Edmond Laberge, président; M. Louis Lemaire, vice-président; M. Jos. Marceau, trésorier; M. Edgar Mayrand, secrétaire.

Comité des jeux: M. Edras Goyette, président.

Comité: M. Paul Langlois, M. Jos. Jolin, M. Omer Gamache, M. Ovide Granger.

Comité de transport: M. Joseph Lavoy, M. Victor Grégoire.

Comité des décorations: M. O. Granger, M. O. Gamache.

PROGRAMME: Départ: 9 hrs a. m. Heure avancée. 11 heures a. m.

Cours de 100 pieds, pour demoiselles. Cours de 100 pieds pour Dames.

Cours à l'aiguille, pour Dames et Demoiselles.

Cours de 150 pieds. Garçons de 12 ans. Cours de vitesse "Free for all" 150 pieds. Messieurs.

Cours à reculons, 150 pds. Messieurs. Cours aux bottines, 150 pds. Messieurs. Cours des hommes gras.

Cours avec obstacle.

Cours aux patates.

Deviette, Broquette ou Boîte Deviette Bouteille ou Baton.

Lancer la Balle. Lancer un poids. Course marathon. Base-Ball entre Patrons et Commis. Souque à la corde.

God Save the King. "O Canada".

L'INDUSTRIE HYDRO-ELECTRIQUE

Pourquoi ses obligations constituent un placement de tout repos.

Le bureau des forces hydrauliques au ministère de l'Intérieur à Ottawa, se fondant sur l'expérience des treize dernières années, établit ainsi l'augmentation probable de la production et de l'emploi d'énergie hydro-électrique au Canada, d'ici à 1940:

Année	Chevaux-vapeur
1923	975,000
1924	2,974,000
1925	3,560,000
1926	4,100,000
1927	4,800,000
1928	5,600,000

Mais les prévisions pour l'avenir restent probablement au-dessous de la réalité, l'emploi d'énergie ayant doublé tous les six ans dans le passé.

La Compagnie hydraulique de Portneuf (Inc.) offre en garantie de son emprunt de \$370,000 des biens d'une valeur totale de plus de \$600,000 après l'exécution des travaux en cours.

Les obligations 6 1/2 % émises en représentation de cet emprunt portent première hypothèque sur tous les biens de la Compagnie, présents et futurs. Elles sont en outre garanties par un contrat en vertu duquel toute l'énergie est vendue d'avance à l'usine, pour dix ans, à la North Shore Power Co., filiale de distribution de la Compagnie de Shawinigan.

Prix: 106 et 1/2 intérêt couru.

Tous renseignements sur demande.

VERSAILLES-VIDERICAIRE-BOULAISS (limitée)—Montréal, rue S.-Jacques, 80.—Québec, Immeuble de la Banque Nationale.

Représentant spécial dans le district de S.-Jean: Charlemagne Lajoie, Hôtel National.

PETITES ANNONCES

ON DEMANDE une servante. S'adresser à Mme Jacques Cartier, 61 rue Jacques-Cartier. Téléphone 261.

SERVANTE DEMANDEE pour ouvrage général dans une famille privée. S'adresser à Mme J. D. Ahern, 37 3ième rue, Iberville, Qué.

ON DEMANDE une jeune fille d'expérience pour ouvrage général dans une maison privée. S'adresser à Mme J. D. Ahern, 37 3ième rue, Iberville, Qué.

M. Grégoire Bombardier, de Saint-Grégoire, donne avis au public, qu'à partir de la date de ce présent avis, il ne sera aucunement responsable des dettes contractées en son nom, sans un écrit signé de sa main.

ON DEMANDE à louer, à Saint-Jean, Iberville ou dans la campagne, bord du Richelieu, une maison avec usage de la cuisine. Prière de spécifier conditions à Madame Boissonnault, 492 rue MacKay, Montréal.

A VENDRE.—Terre située à Iberville, à 15 arpents de la station du Canadien, à 3 arpents de l'école, bâtisses neuves, système d'aqueduc, eau chaude, cave cimentée, verger, arbres d'ornement, poulailler moderne et 300 volailles, glacière, étable cimentée, chariot. Sacrifiera pour \$10,500. S'adresser à O. Larivière, 60 Saint-Jacques, Saint-Jean.

A VENDRE.—Terre, rang Richelieu, à 3 milles de Saint-Jean, 100 arpents, première qualité, bons bâtiments, avec ou sans roulier, conditions faciles à prompt acheteur. S'adresser à Arcade Therrien, rang Richelieu, Saint-Jean.

A VENDRE.—A Iberville, grande maison à deux logements avec améliorations modernes, possession au 1er mai, faisant face à la rivière Richelieu, avec 4 lots, situés au coin de la 1ère Avenue et de la rue Tessier. Prix, \$6,500. Conditions avantageuses à P. Boudouin, 73 rue Richelieu, Tél. 42, Saint-Jean.

A VENDRE.—Terre de 168 arpents, tous en culture, à 18 arpents du village de Lacolle, sur le boulevard Edouard VII. S'adresser au notaire L. Desmarais, 14 rue Jacques-Cartier, Saint-Jean.

A VENDRE OU A ECHANGER pour une terre près de Saint-Jean ou Iberville, maisons comprenant 8 logements avec améliorations modernes, bien situées, à Saint-Jean. S'adresser à P. Boudouin, 73 rue Richelieu. Tél. 42.

Southern Canada Power Company, Limited

AVIS DE DIVIDENDE

Un dividende de un et demi pour cent (1 1/2 %) a été déclaré sur le STOCK PRIVE DE PRIORITE DE LA SOUTHERN CANADA POWER LIMITED, pour le trimestre se terminant le 30 juin 1923. Ce dividende est payable le 15 juillet 1923 aux actionnaires enregistrés le 30 juin 1923. Par ordre du conseil d'administration.

L. C. HASKELL, Secrétaire-trésorier

Dividende No. 14

LA CITE DE SAINT-JEAN

AVIS PUBLIC

Est par les présentes, donné: Que, en conformité d'une résolution adoptée par le Conseil de Cité de Saint-Jean, P. Q., à sa séance régulière d'aujourd'hui, le 26 juin, 1923, le dit Conseil de la Cité se réunira lundi, le 9 juillet, à sept heures du soir, pour entendre les plaintes qui auront été faites concernant les rôles d'Évaluation de la Cité de Saint-Jean pour l'année 1923, maintenant ou altérer les dits rôles, suivant qu'il le jugera à propos, et les déclarera homologues et en vigueur jusqu'à l'entrée en vigueur d'autres rôles.

Donné à Saint-Jean, P. Q., ce vingt-huitième jour du mois de juin, 1923.

HORMISDAS MORAIS, Secrétaire-Trésorier.

LA CITE DE SAINT-JEAN

AVIS PUBLIC

Est par les présentes donné que le règlement portant le No 209 a été adopté par le Conseil Municipal de la Cité, le 19 juin, 1923, imposant sur chaque propriété immobilière ayant front sur la rue Longueuil, une taxe de 0.83c par verge carrée de pavage de béton contenu dans le frontage de chaque propriété sur la dite rue, cette taxe à être payée 1-20 par année plus les intérêts suivant la charte et le règlement en vigueur.

Saint-Jean, P. Q., ce 28 juin, 1923.

HORMISDAS MORAIS, Secrétaire-Trésorier

LA CITE DE SAINT-JEAN

AVIS PUBLIC

Est par les présentes donné que le règlement portant le No 209 a été adopté par le Conseil Municipal de la Cité, le 19 juin,

Cartes Professionnelles

L. DESMARAIS,
NOTAIRE

Successeur de T. Brassard et dépo-
sitaire du gref de J. U. A. Tremblay.
BUREAU: 12 rue Jacques-Cartier
Téléphone 266 SAINT-JEAN
Et à Lacolle Qué., chaque mercredi

Tel: Etude 498; Résidence, 4881
Etude, 10 rue St-Jacques.
Résidence, 11 rue Champlain.

ARMAND BROUSSEAU
NOTAIRE ET COMMISSAIRE

Rachète les biens de la victoire de la
ville et autres débiteurs avant échéan-
ce.

St-Jean, P. Q.

J. AMEDEE BRIN
NOTAIRE

22a rue Saint-Jacques
Téléphone Bell 142 SAINT-JEAN

ANDRE REGNIER,
AVOCAT

No 34 rue Saint-Charles.
Angle Jacques-Cartier
Tél. 269. SAINT-JEAN

Stanislas Poulin, C.R. Ivan Sabourin

POULIN & SABOURIN
AVOCATS

Etude: 22a Rue St-Jacques
Tel. Bell: Etude 142; Résidence 263
B. Postale 423 SAINT-JEAN, P. Q.

P. A. CHASSE, C. R.
AVOCAT

20 rue Jacques-Cartier,
SAINT-JEAN, P. Q.
Téléphones: Bureau 190, Résidence 130

JACQUES CARTIER
AVOCAT

61 rue Jacques-Cartier
SAINT-JEAN, QUE.
Tél. Bell 261. Caster postal 124
Avocat de la cité de St-Jean.

ETIENNE GUILLET
Professeur de Piano, d'Orgue et
d'Harmonie

(Membre du conservatoire National)
Leçons données à domicile ou à son
studio.
7 rue Saint-Charles SAINT-JEAN

Dr. A. J. LAFLEUR
Médecin de l'Hôpital Sainte-Justine

SPECIALITE: Maladies des enfants.
808 rue St-Jean. MONTREAL
A Saint-Jean, tous les samedis, de
1 à 5 hrs.

A L'HOTEL NATIONAL

HOPITAL GENERAL

Téléphone 81
183 rue Richelieu SAINT-JEAN

CHIRURGIE, MATERNE, MEDICINE

Chambres aérées et bien pourvues,
service médical de jour et de nuit.
Matrones et infirmières en perma-
nence.
Dr E.-N. Chevalier Dr N. A. Sabourin

DR. W. H. MONET
CHIRURGIEN-DENTISTE

CONSULTATIONS 9 à 12 hrs. a.m.
7 à 8 p.m. a.m.
88 Richelieu St-Jean, P. Q.

Tel. Bell 382

Dr. V. J. LEVASSEUR, B. C. D.
CHIRURGIEN DENTISTE

110 rue Richelieu St-Jean

Téléphone 557

Dr. ARMAND GERVAIS,
A. C. D.

CHIRURGIEN DENTISTE SAINT-JEAN

98 rue Richelieu 9 à 12 hrs a.m.
Consultations: 1 à 5 p.m.

DR. LEBLANC
DENTISTE

BEDFORD, QUE.

Dr. OSCAR LEBERGE
Ex-interne des Hôpitaux

Hôtel-Dieu et St-François de Montréal
Consultations:
St-Jean, 2 à 5 p.m. Tél. 477.
Iberville, 9 à 11 a.m., 7 à 9 p.m. Tél. 28
IBERVILLE, QUE.

GEO. PHENIX, M. D.
Ex-Interne de l'Hôpital Notre-Dame

MEDICINE GENERALE
47 RUE SAINT-JACQUES
Porte voisine du Bureau de Poste
Téléphone Bell 422 SAINT-JEAN

Boite Postale 191 Téléphone 248

HOPITAL VETERINAIRE
Dr. J.-A. Vlas, Prop.

8 rue Saint-Georges, SAINT-JEAN
Pension pour chevaux et chiens.
Traitements des plus modernes.

ZIP

Nettoie
Parfaitement
les Mains
Contient de la Glycérine

SANTAL MIDY

Soufflage préventif et
non dangereux de la
CATARACTE de l'OEIL
Les Capsules
sont le seul
moyen de guérir
la cataracte sans
opération et sans
dangers. Elles
sont en vente chez
tous les pharmaciens
et les opticiens.

**"FRUIT-A-TIVES"
EST TIRÉ DES FRUITS**

**De Jus Intensifié des Oranges,
Des Pommes, des Figues
et des Pruneaux.**

Combiné avec des Toniques.

"Fruit-a-tives" ou les "Fruit Liver Tablets", tirent de la méthode de combiner les jus de fruits, leur excep-
tionnel pouvoir de surmonter la mala-
die et de remettre sur pied les malades.
Cette méthode fut découverte par un
médecin d'Ottawa et perfectionnée par
lui après des centaines d'essais. Par
ce procédé, le jus des pommes, des
oranges, des figues et des pruneaux
est concentré et combiné avec des
toniques d'une manière telle que le
jus des fruits est rendu plus actif et
d'une valeur plus grande. Faites l'essai
des "Fruit-a-tives" pour les maux d'es-
tomac, de foie, du rein et pour les
affections de la peau.
50c la boîte, 6 pour \$2.50, boîte
d'essai 25c. Chez tous les marchands
ou de Fruit-a-tives Limitée, Ottawa,
Ont. et Ogdenburg, N.Y.

Le Marché des Produits de la Ferme

A l'enchère de la Coopérative Fédé-
rée de Québec, on a vendu:
Pâtesurées spéciales, 300 boîtes, ven-
dues à 31½ cents la livre;
Pâtesurées No 1, 200 boîtes, à 31½
cents;

No 2, 500 boîtes, à 30 5-8 cents;
No 2, 350 boîtes, à 29 5-8 cents;
Deux lots n'ont pas été vendus:
50 boîtes de beurre No 1, demandé
30 5-8 cents; 165 boîtes No 2 pâtesurées,
demandé 29 7-8 cents la livre.

A l'enchère de la Mercantile Ex-
change, on a mis en vente, sans trou-
ver preneur, 100 boîtes de beurre No
2; on offrait 30 cents la livre.

ENCHÈRE RURALE

Victoriaville, 22-A l'enchère tenue
ici, aujourd'hui, on a vendu 1,495 boîtes
de beurre, meules de fromage à
15½ cents la livre.

LES ARRIVAGES

Le tableau suivant indique les arri-
vages à Montréal des produits de la
ferme pour hier et les jours corres-
pondants:

22 juin 15 juin 23 juin

1923 1922

Oufs, caisses 13,880 3022 1738

Beurre, boîtes 4012 6181 3645

Fromage, mles 8683 7066 6886

Chicago, 22-Le marché du blé
tendait à la hausse aujourd'hui, étant
stimulé par la rareté des ventes et par
l'absence de pluie dans le nord du Da-
kota. En fermant, les cours étaient
fermes, variant entre ½ et 1¼ cent.

Le maïs a été en hausse de ½ à
1¼ point, après que l'option de juillet
eut touché à un nouveau sommet pour
la saison à 84½. L'avoine a été en
hausse de ¼ à 1 point.

Bien que la récolte du blé d'hiver
soit générale dans le nord de l'Okla-
homa, le sud du Kansas et dans le
Texas, il devient évident que les ventes
contre des achats de la nouvelle ré-
colte faisaient défaut. On rapportait
couramment que les cultivateurs gar-
dèrent leur blé tant que les prix ne
seraient pas satisfaisants et on faisait
remarquer qu'après une baisse de 23
cents, le marché devrait se raffermir.

Blé No 2 rouge 110½.

Blé:

Ouv. Max. Min. Ferm.

Juill. 104½ 106½ 104½ 105½

Sept. 104½ 105½ 104½ 105½

Déc. 107½ 108½ 107½ 107½

Mais:

Juill. 83 84½ 83 84

Sept. 79 80½ 79 80

Déc. 67½ 68½ 67½ 68

Avoine:

Juill. 40½ 41½ 40½ 41

Sept. 37½ 37½ 37½ 37½

Déc. 39½ 39½ 39 39½

Mais No 2 méle 85 à 86; No 2 jaune
86 à 86½. Avoine No 2 blanche 43½
à 44; No 3 blanche 42½ à 43. Seigle
No 4, 64½. Orge: 64½ à 65. Graines

variant de 5, 10 et 15 pour cent. Les
tôles et feuillements restent stationnai-
res et sont plus calmes. Les produits
de fer en barre sont stationnaires et
les radiateurs sont calmes.

Les déchets de coton sont inchangés
mais restent toujours fermes. Les
tuyaux en fer forgé sont stationnai-
res. Les rognures de métal sont en
baisse dans les proportions suivantes:
laiton rouge de 2½c passe à 2c; cuivre
léger de 10½c passe à 10c; cuivre
lourd, de 13½c à 12½c; acier lourd
pour fusion de 11½ à 11c; fonte de ma-
chinerie de 24 à 22½. Le pétrole et la
fazole sont sans changement. Les
tuyaux de sous-sol et accessoires sont
fermes. Le ciment est ferme. Les mar-
teaux pilons de 3 à 5 livres, cotent
actuellement \$20.

La peinture a une meilleure tenue.
L'essence de térébenthine continue à
faire preuve de faiblesse. L'huile de
lin se maintient ferme mais station-
naire. Le blanc de plomb est inchangé.
Les produits résineux sont stationnai-
res malgré la nouvelle récolte.

LE MARCHÉ DES PRODUITS DE LA FERME

A l'enchère de la Coopérative Fédé-
rée de Québec, on a vendu:
Pâtesurées spéciales, 300 boîtes, ven-
dues à 31½ cents la livre;
Pâtesurées No 1, 200 boîtes, à 31½
cents;

No 2, 500 boîtes, à 30 5-8 cents;
No 2, 350 boîtes, à 29 5-8 cents;
Deux lots n'ont pas été vendus:
50 boîtes de beurre No 1, demandé
30 5-8 cents; 165 boîtes No 2 pâtesurées,
demandé 29 7-8 cents la livre.

A l'enchère de la Mercantile Ex-
change, on a mis en vente, sans trou-
ver preneur, 100 boîtes de beurre No
2; on offrait 30 cents la livre.

ENCHÈRE RURALE

Victoriaville, 22-A l'enchère tenue
ici, aujourd'hui, on a vendu 1,495 boîtes
de beurre, meules de fromage à
15½ cents la livre.

LES ARRIVAGES

Le tableau suivant indique les arri-
vages à Montréal des produits de la
ferme pour hier et les jours corres-
pondants:

22 juin 15 juin 23 juin

1923 1922

Oufs, caisses 13,880 3022 1738

Beurre, boîtes 4012 6181 3645

Fromage, mles 8683 7066 6886

Chicago, 22-Le marché du blé
tendait à la hausse aujourd'hui, étant
stimulé par la rareté des ventes et par
l'absence de pluie dans le nord du Da-
kota. En fermant, les cours étaient
fermes, variant entre ½ et 1¼ cent.

Le maïs a été en hausse de ½ à
1¼ point, après que l'option de juillet
eut touché à un nouveau sommet pour
la saison à 84½. L'avoine a été en
hausse de ¼ à 1 point.

Bien que la récolte du blé d'hiver
soit générale dans le nord de l'Okla-
homa, le sud du Kansas et dans le
Texas, il devient évident que les ventes
contre des achats de la nouvelle ré-
colte faisaient défaut. On rapportait
couramment que les cultivateurs gar-
dèrent leur blé tant que les prix ne
seraient pas satisfaisants et on faisait
remarquer qu'après une baisse de 23
cents, le marché devrait se raffermir.

Blé No 2 rouge 110½.

Blé:

Ouv. Max. Min. Ferm.

Juill. 104½ 106½ 104½ 105½

Sept. 104½ 105½ 104½ 105½

Déc. 107½ 108½ 107½ 107½

Mais:

Juill. 83 84½ 83 84

Sept. 79 80½ 79 80

Déc. 67½ 68½ 67½ 68

Avoine:

Juill. 40½ 41½ 40½ 41

Sept. 37½ 37½ 37½ 37½

Déc. 39½ 39½ 39 39½

Mais No 2 méle 85 à 86; No 2 jaune
86 à 86½. Avoine No 2 blanche 43½
à 44; No 3 blanche 42½ à 43. Seigle
No 4, 64½. Orge: 64½ à 65. Graines

de mil 5.00 à 6.50; Graines de trèfle
15.00 à 17.50.

LES SUCRES ET LES CAFES

New-York, 22-Le marché des su-
cres bruts était plus ferme et les
cours étaient de ¼ cent en hausse.
L'option immédiate du Cuba était coté
à 5½ cents plus le coût du fret,
ce qui équivaut 7.53, pour la qualité
type. On a vendu 10,000 sacs de su-
cre de la Nouvelle-Orléans.

Le marché des sucres bruts futurs
était plus ferme, sous l'influence de
la hausse de l'option immédiate et de
la persistance de la chaleur, qui, croi-
ent, augmentera la consommation du
sucre raffiné. A midi, les cours étaient
de 12 à 14 points en hausse, sous l'ef-
fet d'opérations de couverture et d'a-
chats de la part de commerçants et
de maisons de courtage.

Il n'y a pas de changements sur le
marché du sucre granulé qui est coté
entre 9.25 et 9.00. On rapporte que la
demande est bonne.

Le raffiné futur est nominal.

New-York, 22-Le marché des cafés
futurs a clôturé aujourd'hui en haus-
se de 6 à 25 points. On estime les ven-
tes à environ 12,000 sacs. La ferme-
ture indiquait: juillet, 8.89; septem-
bre 7.93; octobre, 7.80; décembre,
7.60; mars, et mai, 7.53.

0-0-0

CASTORIA

Pour Bébés et Enfants

En Usage Depuis Au Delà De 30 Ans

Porte Tou-
jours La
Signature de *Charles H. Tuttle*

0-0-0

TES DEVOIRS, O PAPA

En entrant dans le gai logis, n'ou-
vrez pas bruyamment la porte, de peur
de faire tomber le petit être blond et
frisé, qui trotte à ta rencontre. Ne
referme pas non plus le battant avant
de l'assurer si un petit doigt curieux
ne joue pas avec la serrure.

Regarde à tes pieds pour ne pas é-
craser une pouspée fragile qui s'élè-
ve par le parquet; tu sais bien que quel
est le petit rongeur qui l'a entamé de ses
querelles blanches, puis abandonné.
Que cherches-tu sur ton bureau? Ne
sais-tu pas qu'un œureuil a passé par là
et a emporté gomme et crayons dans
sa cachette?

Ne te fâche pas lorsqu'une petite
main sournoise t'attrape et déchire le jour-
nal que tu lis, ni quand des doigts
poisseux te veulent caresser; le pa-
pier, ça se ramasse et les tâches ça
s'efface.

Déroute-toi, au contraire, et joue a-
vec l'enfant qui s'ennuie. Comme le
bon roi Henri, parcouru la chambre à
quatre pattes, ou bien élève en l'air
et promène sur ton épaule le cher
fardeau.

Apprends à tourner la manivelle de
la boîte à musique qui soupire le
"Beau Danube Bleu". Apprends à co-
ler les lettres, à tailler les sabres de
bois, à piler les cocottes de papier.
Dessine, pour le garçonnet, un soldat
dans sa guérite ou projette sur le mur
l'ombre d'un lapin qui remue le mu-
seau. Fais le chien, l'âne, le chat et
la poule; ahole, bravis, miaule et ca-
quette pour la plus grande joie du
cher petit.

Car tu sais bien que c'est ton en-
fant à toi, et qu'il te faut le distraire
et le chérir, ce bambin qui est ton es-
poir!

0-0-0

MAYONNAISE SANS OEUFS

3 cuillerées à soupe Lait Saint-
Charles de Borden, non dilué.

½ cuillerée à thé sel.

2 cuillerées à soupe vinaigre fort.

½ tasse huile à salade quelconque.

½ cuillerée à thé poivre.

Mélez les assaisonnements, ajoutez
le lait et, graduellement l'huile en bat-
tant avec un fouet à œufs, puis le vi-
naigre toujours en battant. S'empoi-
comme une mayonnaise ordinaire. On
la verse dans un bocal qu'on couvre
et où elle se conserve au frais indé-
finiment, quand elle épaissit, on y a-
joute un peu de Lait Saint-Charles de
Borden.

On Préfère le "King Cole"

Le Thé "King Cole" est l'objet d'une préférence sans cesse grandis-
sante, ce qui explique, d'ailleurs, l'augmentation de ses ventes. Depuis
douze ans qu'il s'offre au public, chaque année en a marqué le progrès
rapide et continu. Ce laps de temps constitue une épreuve
suffisamment longue pour établir le mérite ou faire découvrir
le point faible d'un article.

Le public a donné là une preuve
irréfutable de sa confiance. Le
temps d'épreuve a été passé
avec honneur.

"Vous en aimerez le goût."



LES DEUX ETATS ALLEMANDS

**A QUEL TITRE L'ETAT OFFICIEL
VEUT-IL FAIRE INTERVENIR LES
GRANDS INDUSTRIELS DANS LE
REGLÈMENT DE LA QUESTION
DES REPARATIONS?**

Stimons et consorts sont-ils maintenant
au-dessus et en dehors de l'autorité
des gouvernements?

(Service de la RENTE, fait par Ver-
sailles-Vidricaires-Boulais-limitée)

On sait que le président du conseil
de la République allemande, M. Cuno,
dans sa dernière proposition à la
France et à la Belgique, a parlé de la
possibilité d'une garantie à obtenir des
grands industriels allemands en faveur
des réparations.

Un écrivain français qui ne prend
pas facilement les vessies pour des
lanternes, M. René Johannet, expose
en ces termes, dans la Revue Univer-
selle, ce nouveau truc du Boche cher
à nos francophobes.

"En vérité, dit-il, c'est un paradoxe,
et un paradoxe de mauvais goût. Com-
me si la garantie industrielle ne jouait
pas d'elle-même, sans être nommément
indiquée? L'Etat germanique ne repou-
serait-il donc pas, financièrement, ses
ressources de ses contribuables? L'indus-
trie ne contribuerait donc pas, par le
versement des impôts, au maintie-
n de l'Etat, qu'il faille expressément
et solennellement solliciter son se-
cours pour l'extinction normale de la
dette? On croit rêver.

"De toute façon, il y a un aveu,
singulièrement curieux à retenir, dans
cette offre de luxe, dirait-on. Il en
ressort que les gros industriels ont
réussi à fonder dans le Reich un Etat
autonome qui ne paie que ce qu'il veut.
Dans ce cas, ne sommes-nous pas dix
fois fondés à nous servir nous-mêmes
de la dose de ces puissants seigneurs?
En réalité, la fameuse garantie indus-
trielle est un trompe-l'œil pur et sim-
ple sans aucune espèce de significa-
tion. Ou l'Etat allemand existe, avec
les prérogatives des Etats de tous les
temps, notamment celle de lever des
impôts sur l'ensemble des contribu-
ables, et alors on se demande quel pour-
rait bien être le sens occulte de la
garantie industrielle. Ne cacherait-il
pas, comme tout occultisme, une im-
mense déception, une gigantesque tau-
logie? Ou l'Etat allemand n'existe
pas et alors, à sa place figure une
énorme "res nullius" que la nécessité
conjugée avec la justice, nous som-
me de mettre en ordre et d'exploiter.

"Gardons-nous donc comme de la
peste de l'insidieuse garantie indus-
trielle, qui n'exprime que du déjà ex-
primé, et qui, au surplus, ne garantit
rien. En quoi différencierait-elle, quant
à l'exécution de la garantie ordinaire
du Reich? Et comment pourrions-nous
plus facilement y recourir qu'à celle
du Reich? Dans un cas comme dans
l'autre, c'est à la puissance publique
qu'il faudrait forcément faire appel,
soit pour agir sur le trésor, soit pour
atteindre les caisses des magnats. Con-
çoit-on le Reich, en cas de désaccords
ou de rupture, se faisant l'agent de
perception de la France contre Stin-
nes et Consort? C'est difficile à ad-
mettre. Par conséquent ne nous illu-
sions pas sur le recours à l'indus-
trie. Dans la pensée du gouvernement
allemand, il ne constitue qu'un ajour-
nement, une gradation d'ailleurs hy-
pothétique de sa bonne ou mauvaise
volonté, une menace de son acquies-
cement ou de son refus, un ajourne-
ment dilatoire, un sac de lest, une pro-
vision qu'on jette aux loups tandis que
le traineau se précipite vers l'horizon
sauveur. Ce ne serait pas la peine
d'avoir devant nous une Allemagne
unifiée si elle était incapable par sur-
croît de fournir une réponse qui en-
gage la

45ième ANNIVERSAIRE

de la maison

Frs. Payette



Complets d'été

"Palm Beach"

Spécial

à

\$22.50

COSTUMES DE BAIN

Costumes de bain pour Dames et Messieurs;
différents modèles en laine au prix de
\$3.98 et plus.

SOUS VETEMENTS D'ETE

(Modèle Athlétique)

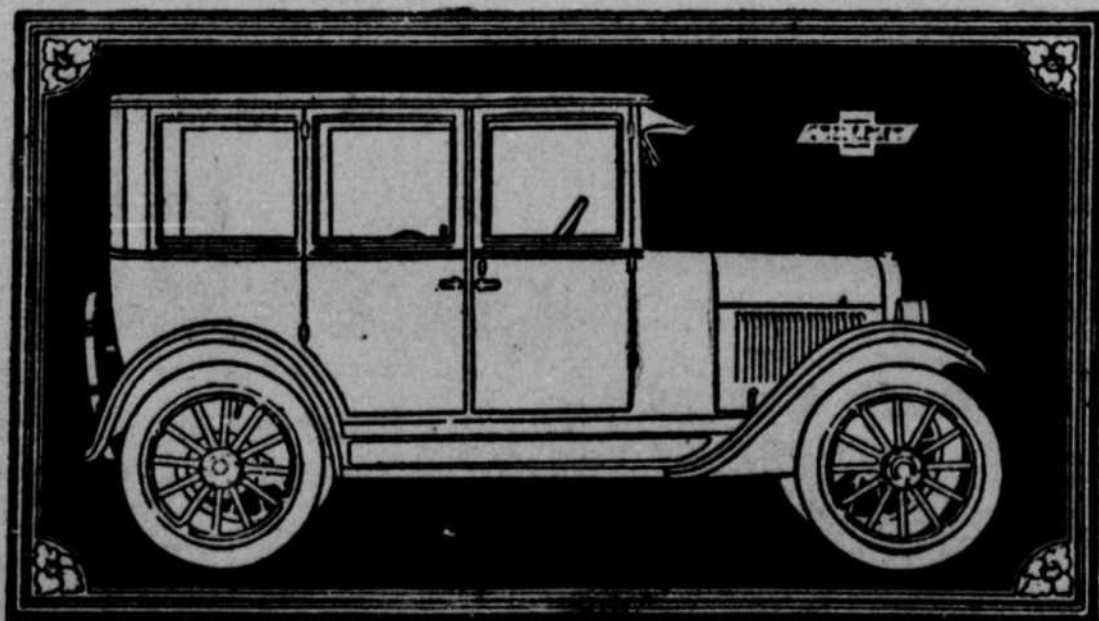
Marque Tooke à \$1.00

" Hatchway à \$1.50

" Delpark à \$1.75



Prime de notre 2ième vente concours.



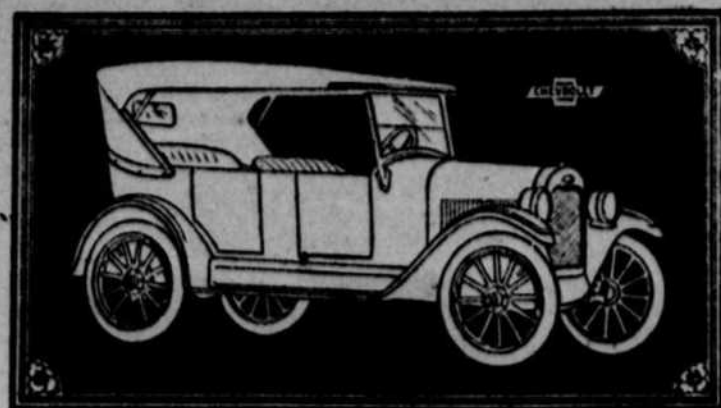
VOYEZ NOS PRIX avant d'acheter ailleurs

98
rue Richelieu

F. PAYETTE

146
rue Richelieu

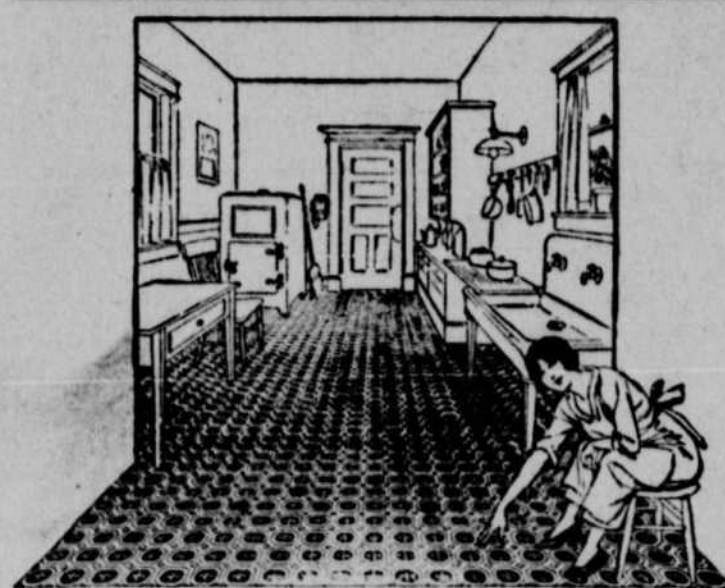
52



52

Plus que 52 jours et notre concours sera terminé.

Empressez-vous de faire vos achats et de profiter de cette grande chance qui vous est offerte de pouvoir gagner un char Chevrolet spécial absolument gratis.



Le Couvre-plancher

le plus frais pour l'été,
le plus hygiénique,
et les prix pour toutes les bourses,
variant de

35c. à \$2.50

en Prelart ou Linoleum

et aussi un assortiment complet de
CONGOLEUM.

Impossible à comprendre,
car c'est un mystère, mais il
faut bien le croire: Dans nos
magasins les prix sont de beau-
coup plus bas qu'ils étaient il
y a un mois, et les prix comme
vous savez sont à la hausse.

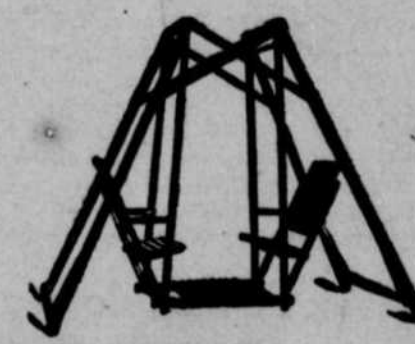
Si, seulement, vous voyiez
nos Ameublements de Chambres
à coucher, à nos prix de

\$100.00 à \$150.

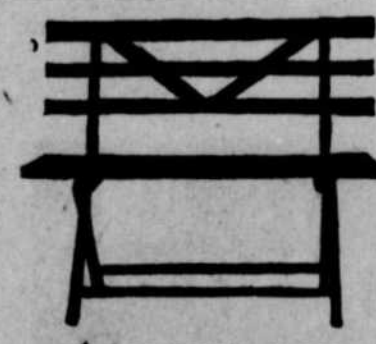


75c.

\$1.00



\$2.75



4 personnes

\$9.50

Voyez nos Comptoirs de Speciaux

il y a des articles de tous les prix
à 5, 10, 15, 25, 50, \$1.00, \$2.00, et même plus,
tous des utilités pour la maison
et ce sont des comptoirs individuels à ces prix.
Vous serez obligé d'acheter en voyant
tous ces articles.

O. Langlois & Co.

Limitée,
Richelieu & Saint-Jacques Saint-Jean.

Nouvelles de Saint-Jean

NOTES SOCIALES

Mme (Dr) Girardin, employée des postes, à Montréal, était en visite ces jours derniers, chez Mlle Girardin, Mme (avocat) Stanislas Poulin et autres parents de cette ville.

—Dimanche dernier, M. l'abbé Pierre Gravel, missionnaire-colonisateur pour le diocèse de Régina, était en visite chez son beau-frère, M. le juge Joseph Demers, de la rue Jacques-Cartier.

—Mlle Marie-Louise Duquet, de Québec, était en visite dimanche à Saint-Jean, chez ses amis, M. et Mme Jacques Cartier et M. et Mme Georges Levesque, d'Iberville.

—M. et Mme René Lomme et Mlle Lord, sont de retour d'un voyage d'agrément, à New-York.

—M. Henri D'Orsennens, a fait un voyage d'affaires à Philadelphie.

—M. Roberge, professeur à l'Académie de Saint-Jean, passe une quinzaine en visite chez des parents, à Merrimack, E. U.

—M. C. E. McCarthy, maire de Henryville, était de passage dans notre ville, ces jours derniers. Il a donné de bonnes nouvelles concernant la route Iberville-Saint-Albans.

—M. et Mme Omer Barré ainsi que Mlle Victoria et Diana Perrier, de Montréal, rendaient visite à leurs parents et amis, de Saint-Jean et Chambly, ces jours derniers.

—M. et Mme J. C. Bigaouette et leurs fillettes Yvonne et Gertrude, étaient en visite, dimanche, à l'occasion de l'ordination de M. l'abbé Georges Mercier.

A L'ACADEMIE

Nous commençons à publier aujourd'hui la liste des élèves qui ont obtenu des prix lors des examens de fin d'année. Nos lecteurs trouveront dans la page 2, cette liste que nous continuerons à semaine prochaine.

COUVET DE LA CONGREGATION

A la page 2, nos lecteurs pourront lire les noms et les prix mérités par les élèves de cette institution, lors des examens de fin d'année.

ABSENT DE SON BUREAU

M. le docteur Armand Gervais sera absent de son bureau, jusqu'à mardi prochain, étant parti pour un voyage d'agrément, à Québec et au Saguenay. M. le Dr. Georges Gervais accompagne le distingué voyageur.

NOS SYMPATHIES

A l'occasion de la mort de Mme Hubert Saint-Germain, née Rosalie McNulty, qu'il nous soit permis d'offrir à son fils M. Georges Saint-Germain, marchand de cette ville et aux autres membres des familles Saint-Germain et McNulty, nos bien sincères condoléances, dans le deuil qui les frappe.

DERNIERE SEMAINE

A vous d'en profiter, c'est la dernière semaine de vente, 25ème anniversaire de la maison Jos. Boudreau fils, 150-156 rue Richelleu. N'oubliez pas qu'avec chaque achat de 50c et plus, vous recevrez un coupon qui vous donne droit de prendre part à un concours d'un Gramophone Columbia, donné gratuitement.

IL L'ECAPPE BELLE

Un cheval, conduit par Stanley Mason, un ancien dragon de Saint-Jean, a pris le mors aux dents, sur la rue Mercier et alla se jeter sur un automobile qui se trouvait dans la rue, lui barrant le chemin. M. Mason fut projeté sur l'automobile sans recevoir la moindre égratignure.

REMERCIEMENTS DES KIWANIS

Les officiers et membres du Club Kwanis de Saint-Jean, offrent leurs sincères remerciements, aux dames et demoiselles qui ont si gentiment prêté leur concours, lors du tag-day qui eut lieu le 20 dernier. Le montant des recettes s'élève à \$515.25. C'est un succès et les enfants sauront en bénéficier, puisque cet argent sera employé à leur procurer le moyen de s'amuser, sur les terrains municipaux.

AUX CHUTES NIAGARA

Les membres de l'Orphéon de Saint-Jean partiront, samedi matin, pour leur excursion annuelle. Le départ aura lieu à la gare du Grand Trunk, à 7.20 du matin, en route pour Montréal, Toronto et les chutes Niagara. Le retour se fera en bateau de Toronto à Montréal. A nos joyeux excursionnistes, bon voyage.

Pour les conditions du voyage, ceux qui désirent accompagner les membres de l'Orphéon, peuvent s'adresser à M. le Professeur Etienne Guillet, organisateur à Saint-Jean.

ON FETE M. MORIN

Lundi soir dernier, un groupe important de citoyens se réunissait à l'hôtel de ville, pour présenter à M. Elisée Morin, assistant-secrétaire de la ville de Saint-Jean, leurs vœux les meilleurs à l'occasion de son mariage avec Mlle Clarinda Gamache, célébré hier en l'église d'Iberville.

Mme Jacques Cartier, au nom du groupe fit les souhaits d'usage et présenta un cadeau d'une belle valeur, une horloge-carillon, qui marquera toutes les étapes de la vie du jeune couple. M. Elisée Morin remercia en termes émus et l'on s'amusa galement pendant une demi-heure. Chacune des personnes présentes, formula à M. Morin, ses vœux de bonheur et de prospérité.

NAISSANCES

Le vingt-et-un juin 1923, en l'église Saint-Jean, a été baptisée Joseph-Clement-Régent-Marcel, fils de Oliva Lamoureux et de Régina Boudreau, de cette paroisse. Le parrain a été Clément Lamoureux et Dédéa Georges, son épouse, de la paroisse de Sainte-Brigide d'Iberville.

MARIAGES

GRANGER-DUBOIS
A Saint-Jean, le 23 juin 1923, eut lieu le mariage de M. Henri Poutre, ouvrier, de Winooski, Vermont, fils de Théophile Dubois, bourgeois, de cette paroisse, avec Mlle Elise Granger, fille de Ferdinand Granger, cultivateur, de Clareville. M. Philibert Cloutier servait de témoin à l'épouse et M. Théophile Dubois servait de témoin à son fils. Nos meilleurs vœux aux époux.

LANGLOIS-POUTRE
A Saint-Jean, le 25 juin 1923 eut lieu le mariage de M. Henri Poutre, journaliste de cette paroisse, fils de feu Israël Poutre et de Laura Saint-Jacques, avec Mlle Lucette Langlois, fille de M. Arthur Langlois et de M. Lise Beaulieu de cette paroisse. M. Arthur Langlois servait de témoin à sa fille l'épouse, et M. Eusèbe Berger, de témoin à l'époux. L'heureux couple est parti en voyage. Nos vœux les accompagnent.

HARBECH-CHOINIERE
A Saint-Jean, le 26 juin, 1923 a été célébré en notre église paroissiale le mariage de M. Roméo Choinière, restaurateur, avec Mlle Berthe Harbec, fille de feu Napoléon Harbec et de Léa Poutre, de cette paroisse. M. Ernest Messier servait de témoin à l'époux et M. Domina Harbec, à sa sœur l'épouse. Aux jeunes époux, bonheur et prospérité.

GAMACHE-MORIN

Mercredi, le 27 courant a été célébré le mariage de M. Elisée Morin, assistant-secrétaire de la ville de Saint-Jean, à Mlle Clarinda Gamache, fille de M. Léon Gamache, d'Iberville. La cérémonie, qui fut très imposante, eut lieu en l'église d'Iberville et présida par M. le curé. Le marié avait pour témoin, son père, M. le maire Tancrède Morin, marchand de Saint-Basile, et la mariée, son père, M. Léon Gamache. Les jeunes époux ont reçu de nombreux et riches cadeaux. M. et Mme Elisée Morin sont partis immédiatement pour voyage à New-York. Aux jeunes époux, nos vœux les meilleurs.

FEU WILFRIED BENOIT

Mercredi le 27 courant en l'église Saint-Jean, eut lieu le service d'union de prières, de Wilfrid Benoit, décédé jeudi dernier, à Holyoke, Mass. L'âge de 69 ans. M. Benoit habitait Saint-Jean, 25 ans passés. Il laisse 3 filles et 3 garçons. Il était le beau-frère de MM. J.-Bte. Gaudette et Arthur Decelles, de cette ville. Nos sympathies à la famille.

DEPART POUR L'EUROPE

Nous apprenons que le Dr J. E. Phaneuf, médecin bien en vue de cette ville, nous quittera le 21 juillet prochain, pour Paris, France, où il ira parfaire ses études de médecine et spécialement l'étude de radiographie. L'on sait que le Dr J. E. Phaneuf a été récemment nommé directeur du département des rayons X, à l'hôpital Saint-Jean. M. Phaneuf sera de retour en septembre 1924, et continuera sa pratique ici. Le Dr Georges Phaneuf, frère du docteur J. E. Phaneuf, est actuellement à Paris, où il complète ses études médicales. L'on nous laisse entendre qu'il viendra s'établir ici, avec son frère. A ce dernier, nous souhaitons un heureux voyage.

A LA CHAMBRE DU COMMERCE
A la réunion des membres de la Chambre du Commerce, présidée par M. Stanislas Poulin, étaient présents: MM. Lanctôt, Talbot, Hevey, Trahan, Choquette, Boudreau, Boudoin, Stewart et Savoy.

Il est proposé par M. Hevey, secondé par M. Choquette, que M. Philibert Boudoin remplace M. Prézeau comme directeur.

Ordre est donné au secrétaire de remercier La Montréal Motorist League pour l'envoi des inscriptions routières, qui seront affichées sur les routes suivantes: Iberville, Saint-Albans, Napierville, Chambly et village de Saint-Jean, via Farnham, Saint-Alexandre, Notre-Dame, Pont de Lacolle et Clareville.

Proposé par M. Lord que les travaux d'impressions de cette chambre soient confiés à M. Choquette.

Le rapport des recettes et dépenses du banquet de la Chambre de Commerce, qui eut lieu le 3 avril dernier, démontre un déficit de \$53.50.

Proposé par M. Elliot, secondé par M. Trotter, que quelqu'un soit engagé pour poser les inscriptions, sur les routes indiquées dans ce rapport, pourvu que l'argent nécessaire soit fourni par l'ancien Club d'Automobilistes; les membres de cette chambre devant fournir les autos pour distribuer les affiches.

Proposé par M. Talbot, secondé par M. Elliot, que MM. Poulin, Trahan et C. Trotter fassent les démarches nécessaires pour mettre en bon état le chemin longeant le canal Chambly, à partir de Saint-Jean, jusqu'à la montagne de Saint-Luc.

La séance est levée.

Rien de spécial tiré au profit d'un seul, économie par nos prix qui profitent à tous.

Rien au hasard. Vous êtes certains d'y gagner en faisant vos affaires chez LeSieur & Frère.

BEAU SUCCES

Il nous fait plaisir d'informer nos lecteurs, que Monsieur Georges Chassé, fils de notre concitoyen, Monsieur l'avocat P. A. Chassé, vient d'être admis à la pratique de la Médecine après avoir passé ses examens devant la Faculté de Médecine de l'Université de Montréal.

Le docteur Chassé est arrivé premier avec la note, "très grande distinction" et a obtenu le Prix Lachapelle.

Avec nos sincères félicitations nous offrons nos meilleurs souhaits au nouveau médecin.

LA SAINT-JEAN-BAPTISTE

La fête patronale de la Saint-Jean-Baptiste a été célébrée avec éclat en la paroisse de Saint-Jean l'Evangéliste. La grand-messe fut très solennelle. M. l'abbé Desmarais officiait, assisté comme diacre et sous-diacre des abbés E. Charlebois, du collège Saint-Jean et M. Roy, vicaire à Saint-Jean. A l'orgue, tenu par M. le professeur Guillet, l'Orphéon a rendu la messe de Ravanello, sous la direction de M. le notaire T. Brassard. M. l'abbé Pierre Gravel, missionnaire-colonisateur pour le diocèse de Régina, nous a fait entendre un magnifique sermon sur la fête du jour. Il a démontré l'importance, pour nous Canadiens-français, de se grouper et de coopérer au grandissement de notre avenir national, en restant unis, afin d'être forts dans nos réclamations et de ne pas épuiser en querelles intestines le sève de nos énergies. Il en est venu à la conclusion que nous ne devons pas désertir le sol pour chercher fortune chez les Américains, qui ne donnent pas ce qu'ils promettent. Ce sermon fut goûté de toute l'assistance.

Le soir au parc Marchand, la Philharmonique, sous la direction de M. Gervais Marlen, nous fit entendre des airs nationaux et quelques morceaux de leur répertoire.

GRAVES ACCIDENTS

Jeudi dernier un grave accident est arrivé à la carrière de Saint-Luc, Richelleu Quarry. Une explosion de dynamite a blessé deux personnes, gravement. M. Alexandre Brabant, de Saint-Luc, âgé de 33 ans, marié et père de 3 enfants, travaillant depuis 18 ans dans les carrières comme expert, a eu la main gauche arrachée et amputée le soir même, à l'hôpital Saint-Jean; de plus la jambe gauche criblée de roches et de pierres.

M. Armand Deland, âgé de 20 ans, fils de M. Joseph Deland, de la paroisse de Saint-Jean, a eu l'oeil droit crevé et amputé le lendemain matin, à l'hôpital Saint-Jean; aussi le bras droit mutilé. L'accident s'est produit pendant que les hommes étaient à mettre de la dynamite dans divers trous de la carrière. Heureusement qu'il n'y eut qu'un bâton de dynamite sur 4, qui a fait explosion; de plus, à 10 ou 15 pieds de l'endroit, il y avait deux caisses de cet explosif, qui auraient pu causer un dégât beaucoup plus considérable.

L'émotion était grande dans toute la région, car l'on sait que cette carrière fournira la pierre pour la construction de nos rues.

M. le docteur Bouthillier donne ses soins aux deux blessés, qui, malgré leurs malchances, peuvent se compter heureux de ne pas être encore plus gravement blessés. Nous formulons des vœux pour un prompt et complet rétablissement aux deux infortunés.

Service de vaisselle, 103 morceaux. Valant \$42.00. Une semaine seulement \$33.00.

LE SIEUR & FRERE

AU CONSEIL DE VILLE

Mardi soir dernier, assemblée du conseil sous la présidence de son Honneur le maire Pierre Trahan. Étaient présents MM. le chevrier, Racicot, Boudais, Rhéaume, Cloutier et Perrier.

M. le secrétaire donna rapport du referendum voté par les électeurs, à savoir, sur quel montant la compagnie Singer devait payer des taxes. Le vote a été comme suit: Pour une taxe de \$900.000, 181 votes; pour une taxe de \$700.000, 42 votes. Majorité de 139 votes en faveur de passer un règlement sur une base de \$900.000. Après quelques remarques de M. le président du referendum, le rapport est adopté.

A la demande de M. P. Baillargeon, le conseil consent de lui louer le matelaxer "Wettlauffer" au prix de \$12.00 par jour, de la journée du départ, à son retour.

Mme Vve Daniel, adresse une lettre au conseil demandant de faire réparer une clôture, déplacée l'an dernier par les hommes de la corporation. Référé au comité des chemins.

A la demande du président du club Kwanis, les enfants ne seront pas admis sur les terrains de jeu, le dimanche, depuis 10 heures a. m. à 12.30 heures. Adopté.

Il a été décidé qu'un trottoir sera fait, rue Mercier, depuis la rue Saint-Jacques jusqu'à l'ancien cimetière catholique, sur une longueur de 140 pieds.

Le rapport du lait, venant du conseil d'hygiène de la province de Québec, est lu. Trois laitières, dont le rapport laisse à désirer, seront obligés de faire examiner leurs troupeaux de vaches, de même que leurs fournisseurs. Le Conseil a passé une résolution demandant qu'un inspecteur du gouvernement vienne inspecter tous les troupeaux de vaches, et cela gratuitement ainsi que le veut la loi.

Le conseil étudie ensuite certains amendements à la loi des licences, puis la séance est levée.

Comme lundi est fête légale, le conseil s'ajournera mardi soir, le 3 juillet, à 7.30 heures p. m.

LE SALON LITTÉRAIRE

Mardi soir vers dix heures, le Salon Littéraire et Musical, faisait l'un de ses membres, M. Elisée Morin, à l'occasion de son mariage. On lui présenta un joli service à thé en argent; la présentation fut faite très habilement, par M. Gagnon, président du salon. M. Morin remercia bien sincèrement les membres de ce magnifique cadeau, et quelques minutes plus tard les officiers de la station de police et feu, lui présentèrent deux cadeaux, couteaux à fruits et à pain. Après les remerciements du héros de la journée, l'on organisa une excursion d'une dizaine d'automobiles, quarante membres du salon, se dirigeant vers Saint-Basile, chez M. le maire T. Morin, père de M. Elisée, où l'on s'amusa bien. Le chant, la musique et le réveil leur permirent de quitter la famille Morin toujours hospitalière, que tard dans la nuit.

Achetez vos meubles d'été chez LeSieur & Frère.

LA JUSTICE FAIT SON OEUVRE

Le 21 juin courant, M. le magistrat Lemay, a condamné les nommés Duchesne et Bourdeau, deux récidivistes, à deux ans de pénitencier, pour vol d'automobile et évasion de la prison de Saint-Jean.

Le 27 avril dernier, entre minuit et un heure, une automobile Ford, appartenant à M. McNeil, de Napierville, l'un des contremaîtres de la Cie Richelleu Quarry, disparaissait du garage de M. Baillargeon, rue Champlain, où elle se trouvait. Le lendemain matin, des personnes de Saint-Grégoire téléphonaient à M. Victor Baillargeon qu'une auto répondant à la description de celle qui avait disparu, se trouvait abandonnée dans le chemin qui conduit à Saint-Grégoire; quand cette automobile fut ramenée, l'on constata que c'était bien celle de M. McNeil. Immédiatement, le chef de police Turgeon se mit à enquêter et trouva bientôt que trois anciens détenus: Morin, Bourdeau et Duchesne avaient été vus la veille au soir avec une automobile Ford près du garage Baillargeon; une plainte fut immédiatement portée. Deux jeunes gens MM. Deschambault, qui exploitent un garage, rue Saint-Paul, avaient été appelés par Morin, entre minuit et une heure pour mettre l'auto en marche, alors que Duchesne était à la roue. Bourdeau et Morin avaient été reconnus. Les trois personnages furent donc parfaitement identifiés. Morin n'a pu être arrêté et a échappé; quant aux deux autres accusés, des contradictions flagrantes dans leur témoignage, la version des frères Deschambault et une forte preuve de circonstance, les ont fait trouver coupables. Pendant qu'ils attendaient leur procès, Duchesne et Bourdeau avaient cru bon de s'évader de la prison de Saint-Jean; ils furent immédiatement repris par le chef Turgeon aidé des policiers de la cité, du géolier et de M. Philippe Cloutier, constable spécial du Pacifique. Une deuxième accusation fut portée contre les deux prisonniers; à cette accusation, ceux-ci plaident coupables et ils furent condamnés à deux ans de pénitencier pour chaque offense mais les peines sont concurrentes.

En prononçant la sentence, M. le magistrat Lemay a exprimé le regret d'avoir à condamner des jeunes gens qui d'excellentes mères, mais qui n'ont pas su profiter des leçons et des bons exemples qui leur ont été donnés par elles; il espère que la détention les fera réfléchir et leur fera prendre la résolution de fuir plus tard les compagnons pervers qui les ont perdus. Le magistrat a aussi déclaré que plusieurs jeunes prennent la vie de façon peu sérieuse et il les met en garde contre le danger que cela comporte.

M. Jacques Cartier occupait pour la poursuite dans la cause du vol d'auto.

Urie Morin a comparu jeudi dernier et a opté pour un procès devant le magistrat au lieu d'un procès par jury, sa cause sera entendue jeudi prochain.

LE PONT GOUIN

Séance spéciale conjointe, lundi, le 18 juin 1923, des Conseils municipaux de la ville d'Iberville, la Cité de Saint-Jean et des paroisses du comté d'Iberville, tenue à l'Hôtel de ville, à Iberville, à sept heures et demie de l'après-midi (heure solaire) à laquelle étaient présents:

Du conseil de la ville d'Iberville: Son Honneur le maire L. E. Régulier, et Messieurs les conseillers P. Bessette, H. Balthazard, Agénor Davignon, Henri Régulier, J. J. Moreau formant un quorum du dit conseil.

Du conseil de la Cité de Saint-Jean: Son Honneur le maire Pierre Trahan, et Messieurs les conseillers M. Rhéaume, John Prescott, L. O. Perrier, J. Boudais formant un quorum du dit conseil.

Du conseil de Comité des paroisses d'Iberville: Monsieur le Préfet Achille Davignon, et Messieurs les maires A. McCarthy, Adolphe Forget, Joseph Houle, Delphis Méthé, Emile Bonvouloir formant un quorum du dit conseil des paroisses.

La présente séance est tenue sous la présidence de Son Honneur le maire Louis E. Régulier, d'Iberville.

Il est constaté que l'avis de convocation de la présente séance conjointe, à Iberville ce jour, a été signifié à Messieurs les Membres des Conseils respectifs à chacun des dits conseils lesquels retours d'avis sont déposés aux archives de la ville d'Iberville.

Monsieur M. Rhéaume, propose secondé par M. Hercule Balthazard, et unanimement résolu: que Messieurs les maires et secrétaires-trésoriers de Saint-Jean et d'Iberville aient que monsieur le préfet du comté d'Iberville soient autorisés, et ils sont par les présentes autorisés à passer contrat devant M. Grégoire Guillet, notaire, d'Iberville avec la Compagnie Si-cotte, pour la pose d'une surface d'auto sur la rivière Richelleu, et que ces travaux soient terminés pour le premier septembre 1923.—Adopté.

Il est ensuite proposé par M. L. O. Perrier, secondé par M. Adolphe Forget, et unanimement résolu: qu'après les travaux du pont Goulin terminés, que les Conseils Municipaux fassent adopter des résolutions par leurs conseils respectifs pour demander au gouvernement, par l'intermédiaire des députés, de prendre et se charger de l'entretien du pont Goulin comme faisant partie de la route internationale.

Il est ensuite proposé par M. L. O. Perrier, secondé par M. Adolphe Forget, et unanimement résolu: qu'après les travaux du pont Goulin terminés, que les Conseils Municipaux fassent adopter des résolutions par leurs conseils respectifs pour demander au gouvernement, par l'intermédiaire des députés, de prendre et se charger de l'entretien du pont Goulin comme faisant partie de la route internationale.

BALLE-MOLLE

L'heureux gérant-champion de la balle-molle a de nouveau conduit son club à la victoire lundi dernier, mais on doit avouer en toute sincérité que ce ne fut pas sans de grandes difficultés. En effet le jeu un peu extraordinaire de la Pointe, au début de la partie eut pour effet de paralyser l'invincible qui se paya le luxe de plusieurs erreurs. La Pointe accumula bon nombre de points... ce qui fit pâlir notre unique Hervé. A plusieurs reprises son sang se figea dans ses veines et chaque fois qu'il entendait frapper la balle, il fermait les yeux pour ne pas voir l'erreur qui allait se commettre. Heureusement pour lui, la Pointe qui avait joué à son maximum de capacité se mit à faiblir et la débâcle se produisit. Le gérant Tex quitta alors le terrain. Hervé prétendit qu'il ne voulait point assister à la défaite imminente de son club, d'autres crurent qu'il était allé chercher une provision de chamouls pour essayer ses larmes et sécher ses paupières. Cependant des informations prises à bonne source, nous permettent d'affirmer que le gérant de la Pointe n'a pas abandonné son club mais fut appelé par ses devoirs de grand promoteur à une assemblée de la ligue locale. Toutefois ce départ eut un effet désastreux sur le moral de ses joueurs. Hervé s'en rendit compte et donna à son équipe l'ordre d'attaquer fermement. Ce mouvement stratégique lui valut la victoire. L'Invincible mérite certainement des félicitations, mais son gérant nous ayant avertis de ne plus vanter ses joueurs pour prévenir une demande d'augmentation de salaire de leur part nous ne donnerons pas de détails de la joute. Mais en toute justice il faut avouer que l'Invincible a une organisation parfaite; on le comprendra en remarquant que son pharmacien était présent avec sa trousse quoique ne prenant point part à la joute. Ce n'est pas tous les clubs qui peuvent ainsi tenir sur le banc un homme de l'Art à haut salaire. Il rendit de précieuses services à l'équipe durant la première partie de la joute alors qu'Hervé était d'une pâleur extrême et faiblissait à vue d'oeil. Après la partie les deux équipes se réunirent et décidèrent que les arbitres avaient fait un bien maigre travail. En face de félicitations de ce calibre nous croyons de notre devoir de taire leurs noms.

Un incident très regrettable s'est produit dans les cercles de la balle molle, mardi soir, alors que la Grande Rue devait se mesurer dans une lutte à finir avec l'Invincible. Le terrain que dame nature avait favorisé d'une douche dans le cours de la journée était débarrassé de toute poussière et se prêtait très bien au combat. Il y avait foule considérable et les "bleachers" étaient littéralement remplis. L'on pourra juger de l'intérêt que suscitait cette partie en faisant remarquer que le plus fort supporter de l'Invincible, Monsieur Jos. Godin de Sainte-Marguerite de Blairfré avait fait le voyage à Saint-Jean, sur invitation spéciale du gérant de l'Invincible pour voir de ses propres yeux ses protégés à l'oeuvre. Les gas de la Grande Rue étaient en grande forme et se préparaient à administrer une dure raclée à ce club dont le nom semble pour le moins un peu flatteur si non téméraire. Mais il en est souvent ainsi dans la vie, une seconde, un geste, une parole règle le cas d'une victoire ou d'une défaite. Ainsi la Grande Rue qui depuis quinze jours convoitait une chance de revanche allait enfin se satisfaire, la poitrine de ces fiers combattants, vaincus une fois mais non abattus, se gonflait d'orgueil et leurs fronts où se dessinait déjà le reflet de la victoire brillaient d'un éclat inaccoutumé. Hélas... que la vie a de durs moments!... Le gérant Hervé, sentant évidemment la défaite, baissa pavillon au dernier moment et fit dire qu'il ne jouait pas. Pourquoi? Ses adversaires ne purent le savoir... ses propres joueurs n'eurent même pas le droit de le demander. Vraiment, une défaite eût mieux valu... mais enfin, chacun son goût... On doit en toute justice dire que tous les joueurs de l'Invincible étaient prêts pour le combat et que ce n'est que sur les ordres du gérant qu'ils s'éclopèrent... ce dernier étant seul responsable de cette disgrâce. L'échevin Cloutier qui avait été demandé pour lancer la première balle fut désappointé et méme mortifié... mais il finit par entendre raison et partit finalement le sourire aux lèvres.

La ligue tint une assemblée immédiatement après qu'on eût remboursé les spectateurs par une partie d'exhibition et une résolution fut passée décidant de référer le cas au Juge Landis aux Etats-Unis. Le sort de l'Invincible se trouve donc entre les mains du Haut Commissaire du Base-Ball. Les gas de la Grande Rue qui ne sont pas de mauvais paroissiens, surtout quand il s'agit d'Hervé, ont recommandé ce dernier à la clémence du Juge... Espérons que cette escapade n'aura pas de conséquences graves.

POURQUOI SOUFFRIR ?

Si vous avez des cors

qui vous font souffrir n'hésitez pas. recourez immédiatement à un remède qui vous sera garanti.

Prescription No. 60

La prescription No 60 est le remède le plus efficace pour les cors; il brûle la racine du cor et l'enlève sans aucune douleur. Demandez et n'exigez que la Prescription No. 60.

PHARMACIE REGNIER

Tel. 582 et 70

Nous faisons la livraison.

(En face du 5-10-15c)

Grand Concours de Vente Radio avec Haut Parleur Gratis

Chaque achat d'une plaque vous donne un coupon qui vous donne droit sur ce magnifique radio d'une valeur de \$300.00.

Assortiment de Chaussures des plus Nouveaux Modèles QUALITÉ CONFORT PRIX MODÉRÉS.

Souliers blancs pour Dames \$1.00

Réparations de chaussures faites à la main.

BAS, GANTS, VALISES.

J. D. TOWNER & Frère

MARCHANDS DE CHAUSSURES

Telephone 156

No. 16-18 rue St-Jacques, St-Jean, Q.

LE MAGASIN DU PEUPLE

LeSieur & Frère

Rien de spécial au profit d'un seul client.

Mais une économie, par nos bas prix,

qui profite à tous.

SPECIAL

3 Morceaux

pour le prix d'un seul

- 1 Lit Simmons fini bois Kyonix ou Noyer
- 1 Matelas feutre,
- 1 Sommier à spirales "Simmons" fait pour dormir

LE TOUT POUR \$27.50

Cette combinaison est en vente encore cette semaine. Quantité limitée. Venez à bonne heure.

Meubles divers - Prix Saison d'Été

pour Verandah, Maison d'été, Camps, etc.

CHAISES DE GALERIES, LITS DE CAMPS, CHAISES PLIANTES, BALANCOIRES, BANCs DE PARTERRES, HAMACS, Etc.

POUR

Une semaine seulement.

SERVICE A DINER

valant partout \$42.00

103 morceaux - Belle vaisselle anglaise

pour \$33.00

Voyez ce service dans nos vitrines.

PRIX LES PLUS BAS.

LeSieur & Frère,

Marchands de Meubles - Pompes Funèbres

JEUDI, VENDREDI ET SAMEDI

Jours d'occasions exceptionnelles

La Saveur est Superbe!

Aussi délicate que délicate!

"SALADA"

dépasse aujourd'hui la vente de tous les thés en Amérique.
NOIR ou VERT EN PAQUETS CACHETES SEULEMENT.

Agriculture

LA CULTURE DES PETITS FRUITS

(Notes des fermes expérimentales)

Le groseillier et le gadelier ne sont peut-être pas aussi cultivés aujourd'hui qu'ils l'étaient autrefois. Beaucoup de plants qui auraient dû être remplacés ont perdu leur vigueur et ne produisent plus que des fruits de qualité inférieure. La taille de l'arbuste a été négligée également, et ceux qui donnaient de bons fruits lorsqu'ils étaient jeunes sont aujourd'hui stériles. L'herbe a envahi les plantations, et les plants essaient vainement de se maintenir dans des conditions tout à fait défavorables. On ne peut, en effet, obtenir de bons fruits sur un gazon.

Le gadelier et le groseillier exigent de l'humidité et l'herbe qu'on laisse pousser enlève tant d'eau au sol que ces plantes ne peuvent faire la végétation nécessaire pour donner une bonne récolte de gros fruits. Ils aiment un sol frais. Les sols argileux, plus lourds, pourvu qu'ils soient bien égouttés, conviennent mieux pour la culture de ces plantes que les sols sableux, chauds et secs. Si l'on ne cultive que quelques plantes, le meilleur moyen est de les recouvrir d'une litière épaisse de fumier, qui empêche l'herbe de pousser, et l'on arrache alors facilement les quelques mauvaises herbes qui poussent avant qu'elles déparent la plantation. L'excès d'engrais n'est pas à craindre, comme pour certaines plantes. Les sols sableux eux-mêmes restent frais et humides sous un bon paillis, et c'est là justement ce qu'il faut pour les racines des gadeliers ou des groseilliers.

Si les plants ont plus de dix ans, il vaut mieux en replanter d'autres que d'essayer de les rajeunir par la taille. En fait, après cet âge, il faut dans tous les cas, se préparer à faire une plantation nouvelle. C'est toujours sur du bois qui n'a pas plus de trois ans que l'on obtient les meilleurs fruits, de sorte que, après la troisième année, on devrait s'efforcer de retrancher une partie de vieux bois pour que sa place soit prise par de jeunes pousses. Ces jeunes pousses donnent de gros bourgeons, dont l'on peut obtenir de gros fruits.

La plantation doit se faire aux premiers jours du printemps, avant que les boutons s'ouvrent. Il faut rabattre le sommet de la tige en plantant, en ne laissant qu'un quart des boutons. On met la plante en terre à un pouce plus profondément qu'elle n'était dans la pépinière, et l'on tasse bien le sol autour des racines. Il faut, au préalable, avoir bien préparé la terre en y enfouissant du fumier à la bêche ou à la charrue afin de provoquer un développement précoce et vigoureux. L'espacement le plus commode est de six pieds entre les rangées et de cinq pieds entre les arbustes dans les rangées, ce qui donne environ 1,400 plants à l'acre. On peut aussi bien binner sans endommager les racines des plantes, au cas où il ne serait pas possible d'appliquer un paillis. Dans tous les cas, il ne faut pas binner profondément, spécialement autour des groseilliers, dont les racines sont traçantes.

Un quart de livre de nitrate de soude, appliqué au commencement du printemps, chaque année, et bien épanché autour de toute l'étendue occupée par une plante, aidera beaucoup à

provoquer une végétation vigoureuse au commencement du printemps. Si l'on n'emploie pas de fumier que l'on mette un quart de livre de superphosphate et la moitié de cette quantité de muriate de potasse. En s'y prenant ainsi et en empêchant l'herbe et les mauvaises herbes de pousser dans les plantations, on obtiendra des fruits qui trouveront facilement acquéreur.

On plante généralement des plants de deux ans. Après la première année, on choisit de cinq à huit des meilleurs branches et on retranche toutes les autres. On rabat toutes les branches qui restent sur environ la moitié de leur longueur. On peut enlever une partie de la nouvelle pousse qui en résulte si les plants avaient une masse trop épaisse de bois fructifère la troisième année. Il ne faut que très peu de temps pour débarrasser les plants du surplus de bois, qui empêcherait l'air et la lumière d'avoir accès aux principales branches fructifères.

Les plants forts et vigoureux produisent de huit à dix livres de fruits chacun, ou de sept à neuf tonnes de fruits par acre, d'où la nécessité d'en prendre bien soin. Il vaut mieux ne cultiver que quelques plantes et leur donner le traitement nécessaire que d'en planter un plus grand nombre et de les laisser se débrouiller elles-mêmes. Si l'on désire augmenter le nombre des plants, il faudrait rentrer en automne, après que les boutons ont mûri, généralement vers la mi-septembre, le bois de la végétation de la saison courante. Les éclats doivent avoir environ huit pouces de long et on les plante en ne laissant que deux bourgeons au-dessus du sol. Ces éclats devront être complètement recouverts de fumier paillieux sur un profond d'environ six pouces, après que la terre gèle. On enlève ce fumier graduellement au printemps.

Voici quelques-unes des meilleures variétés:

Gadelier à fruits rouges: Cerise, Marché de Londres, Perfection.

Gadelier à fruits blancs: Gros blanc, Raisin blanc.

Gadelier à fruits noirs: Victoria, Boskoop Géant, Saunders.

Groseillier: Perle, Downing, Red Jacket.

W. S. BLAIR, Régisseur,
Station expérimentale de Kentville, N. E.

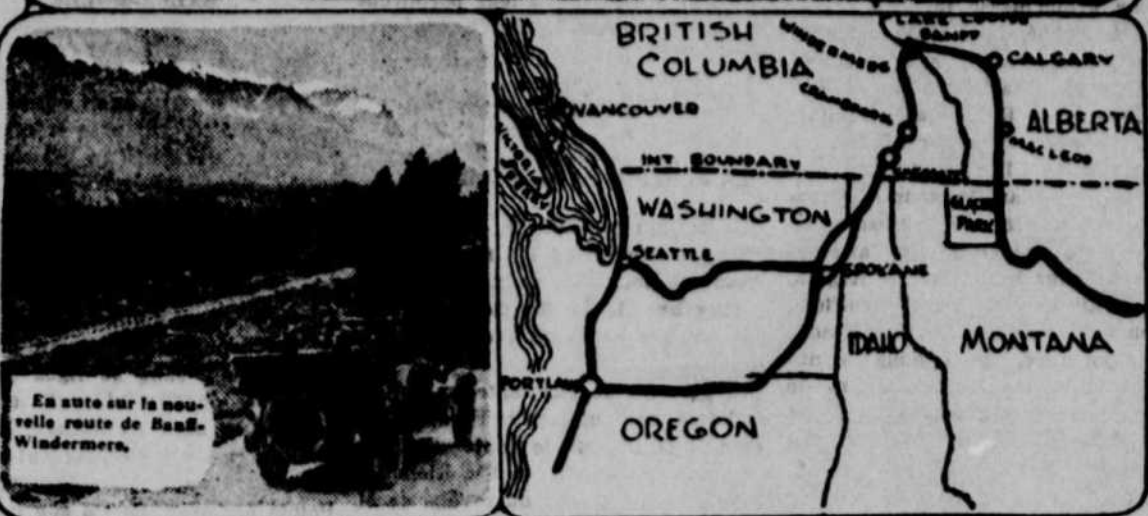
LE TRAITEMENT DU GRAIN CONTRE LE CHARBON

(Notes des fermes expérimentales)

Un article sous cet en-tête a été envoyé dernièrement à la presse. Il contenait une erreur de copie que nous désirons rectifier. Voici la liste révisée et corrigée des traitements recommandés contre les maladies charbonneuses du grain:

Traitement à la formaline: Remplir des sacs à moitié pleins de grain, ajouter une chopine de formaline (formaldéhyde à 40%) à 40 gallons d'eau, plonger les sacs dans la solution pendant dix minutes en les élevant et en les abaissant pour chasser les bulles d'air. Sortir les sacs, les laisser sécher puis étaler le grain pour le faire sécher. Avoir soin de ne pas remettre le grain dans les sacs qui avaient contenu de la semence non traitée. Se servir de sacs neufs, ou de sacs qui ont été trempés dans la solution et séchés. Cette solution peut être employée continuellement; elle ne s'affaiblit pas. Ce traitement est recommandé pour la carie du blé

Région Pittoresque Ouverte aux Automobilistes



LES merveilles naturelles d'une des régions les plus pittoresques des Montagnes Rocheuses canadiennes seront rendues accessibles aux automobilistes de l'été prochain lorsqu'une route qui va de Banff, Alberta, à Windermere, Colombie-Britannique, sera ouverte aux voyageurs. Cette route, qui constitue le dernier chaînon d'un long chemin de la belle saison, traversant 5,600 miles et passant par les provinces canadiennes, sera ouverte aux automobilistes. Le parcours est fixé pour juin prochain, ne manquera pas d'attirer les touristes en grand nombre. Sur tout son parcours s'étendent les paysages les plus grandioses de forêts, de lacs, de vallées et de montagnes élevées leurs cimes à des milliers de pieds dans le ciel. Quoiqu'elle franchisse deux cols, celle de Vermilion atteignant 5,600 pieds d'altitude et celle de Sinclair, 4,850 pieds — la route de Banff-Windermere ne doit pas faire craindre les pentes trop raides. Les ingénieurs ont choisi leur tracé de façon à éviter les montées ou les descentes dangereuses. L'ouverture de la route Banff-Windermere place le Parc National de Banff sur le circuit des Parcs Nationaux de l'Etat-Uni et il sera désormais possible d'inclure dans une même randonnée la visite de ces vastes territoires, réservés à la protection du gibier et la conservation de richesses naturelles.

C'est pourquoi la nouvelle route dont l'inauguration est fixée pour juin prochain, ne manquera pas d'attirer les touristes en grand nombre.

ment n'importe quand avant les semences. Ce traitement donne de bons résultats contre la carie du blé, et contre le charbon sur les variétés d'avoine sans balle.

Traitement à l'eau chaude: Ce traitement est difficile à appliquer, à moins que l'on n'ait de la vapeur dans la litière ou sur la ferme, ou à moins qu'il n'y ait, près de là, une gromagerie ou l'on peut trouver cette vapeur. Les sacs de grain sont mis dans de l'eau et on envoie de la vapeur dans cette eau jusqu'à ce qu'elle ait une température de 127 F. On maintient alors la température entre 124 et 127 degrés pendant dix minutes, en laissant pénétrer suffisamment de vapeur pour cela. On sort alors les sacs, on les fait égoutter et l'on étale le grain pour le faire sécher. Ce traitement est recommandé pour le charbon du blé. C'est le seul moyen de prévenir cette maladie.

F. L. DRAYTON,
Pathologiste en végétal,
Service de la botanique, Ferme expérimentale centrale, Ottawa.

RESTONS CHEZ-NOUS

S. G. Mgr. Prud'homme, évêque de Prince-Albert, au cours d'une conférence qu'il donnait à Montréal, dernièrement, donnait ce conseil autorisé à ses nombreux auditeurs: "Restons sur nos terres, restons chez-nous, dans Québec et restons au Canada".

Dans la première partie de sa conférence, il a montré que le cultivateur est maître de son travail, de son repos, qu'il est gardien de la langue, de la foi et des traditions.

Dans la seconde partie, le conférencier a démontré que c'est à la paroisse que le peuple doit sa survie; il a ensuite prouvé que rester chez nous dans Québec, c'est vivre en pays notre vie propre, l'administration civile, politique et religieuse étant entre nos mains. Enfin, passant à la quatrième partie de son sujet, il a donné de précieuses indications sur la situation des Canadiens-Français dans l'Ouest.

Cette conférence a eu le don de charmer ses auditeurs dans notre province parce qu'elle répond presque de point en point à certaines questions qu'une partie de notre classe rurale se pose actuellement.

M. H. Hitler, disait dans un remarquable rapport à la Société d'expansion économique:

"Dans l'usine, l'homme est le maître du travail, il gouverne le maître la production: qu'il s'agisse de convertir les minerais en fer, le blé en farine, la laine en étoffe. Tout autre est la situation de l'agriculteur, qu'il s'agisse pour lui de produire un sac de blé, une balle de laine, un kilogramme de viande. La différence tient à ce que l'homme ici n'est pas maître absolu des forces en jeu, mais simplement le collaborateur de la nature à laquelle revient le principal rôle dans l'élaboration du produit".

Cela nous fait voir que comme nous sommes politiques font tout en leur pouvoir pour garder nos gens sur leur terre, dans notre bonne vieille province de Québec.

Toutes les classes qui constituent notre société ne doivent-elles pas aider de toutes leurs forces à un mouvement aussi fécond que patriotique?

Ceux qui désirent en savoir plus sur nos régions de colonisation ou les visiter au printemps, peuvent se procurer gratuitement "Le Guide du Co-

CASTORIA
Pour Bébés et Enfants
Les Mères Savent Que
le Vritable Castoria

Porte
Toujours la
Signature
de
Chas. H. Hitchcock
En
Usage
Depuis Au
Delà De 30 Ans
CASTORIA

THE CASTORIA COMPANY, CHAS. H. HITCHCOCK, CHICAGO, ILL.

CHARBON DUR - CHARBON A FOURNAISE

Charbon à Forge - Coke

BOIS DUR OU MOU

CANN & STRICKLAND,

Successeurs de JOHN DONAGHY,

Téléphone 120

Marchand - Charbon et Bois

RUE RICHELIEU, SAINT-JEAN, P.Q.

ASPIRIN

UNLESS you see the name "Bayer" on tablets, you are not getting Aspirin at all



Accept only an "unbroken package" of "Bayer Tablets of Aspirin," which contains directions and dose worked out by physicians during 22 years and proved safe by millions for

Colds Headache Rheumatism
Toothache Neuralgia Neuritis
Earache Lumbago Pain, Pain

Handy "Bayer" boxes of 12 tablets—Also bottles of 24 and 100—Druggists. Aspirin is the trade mark (registered in Canada) of Bayer Manufacture of Monaciaceticacid of Hallsleyacid. While it is well known that Aspirin means Bayer manufacture, to assist the public against imitations, the Tablets of Bayer Company will be stamped with their general trade mark, the "Bayer Cross."

Pour doubler leurs forces et rétablir leur santé les Hommes doivent prendre les

PILULES MORO

Deux témoignages qui intéressent particulièrement les travailleurs

Tout homme qui travaille fait une dépense énorme d'énergie et de force. Il lui faut quelque chose pour suppléer à cette perte constante de pouvoir physique. Rien ne vaut les Pilules Moro qui sont la substance même de la force, de la santé.

Seriez-vous déjà affecté de quelques maladies que vous ne trouvez rien de mieux à prendre que les Pilules Moro; c'est le remède par excellence pour les hommes affaiblis et malades.

Lisez plutôt les témoignages suivants: J'ai essayé plusieurs remèdes et ai pris plusieurs prescriptions de médecins sans cependant augmenter mes forces ni guérir mes maux de reins et mes douleurs de rhumatisme. Un jour que j'avais lu dans les journaux les succès qu'un homme malade comme moi avait obtenus des Pilules Moro, je décidai d'employer ce remède. Je suis d'abord allé voir les médecins de la Compagnie Médicale Moro, j'ai tout de suite obtenu beaucoup de soulagement. Je suis maintenant plus fort malgré mon âge

avancé et mon travail qui est rude; je ne souffre plus des reins. Au moins malade, je me propose d'avoir recours aux Pilules Moro, M. Ludger Brail, 18, rue Ibberville, Montréal.

Je sentais mes forces diminuer depuis quelques mois; je revenais de mon travail harassé et avec beaucoup de mal dans les reins. Bien des fois j'avais lu dans les journaux les annonces des Pilules Moro et les succès obtenus par ce remède; je décidai donc de l'employer moi aussi et d'aller consulter les médecins de la Compagnie Médicale Moro. Dès les premières semaines du traitement qui me fut prescrit mes forces se sont augmentées, puis bientôt je me portai aussi bien qu'aux meilleurs jours. M. Louis Potenza, 472, rue Amherst, Montréal.

Les Pilules Moro pour les Hommes sont en vente partout. Nous les envoyons aussi par la poste, au Canada et aux Etats-Unis, sur réception de prix, 25 cent la boîte. COMPAGNIE MEDICALE MORO, 29, rue St-Denis, Montréal.



LE ROI de la CUISINE

Il vous faut installer un POELE ELECTRIQUE dans votre cuisine pour votre commodité—par raison d'économie et pour goûter des repas plus exquis. N'avez-vous pas avec lui la délivrance des comptes de charbon, la disparition du bois de chauffage, des cendres et de la suie? N'avez-vous pas aussi une cuisine plus fraîche et plus confortable—un travail plus léger? N'est-ce pas ce que vous désirez pendant la saison des chaleurs et durant tous les mois de l'année?

UN DEBOURSE INITIAL DE \$10.00 VOUS MET EN POSSESSION D'UN POELE ELECTRIQUE

et vous avez alors un juste degré de chaleur égale pour une parfaite cuisson au simple contact du commutateur. Plus de feu à allumer et à attiser—plus de traces—plus de retard—plus d'inquiétude. Son coût d'opération modique est plus que compensé par l'épargne que vous faites sur le combustible.

Permettez à notre Représentant Local d'aller vous voir aujourd'hui et de vous en faire une démonstration—il vous expliquera notre mode de paiements échelonnés.

SOUTHERN CANADA POWER Co. Limited



Rose QUESNEL

Le tabac uniforme depuis vingt ans

Un emballage soigné conserve admirablement bien les qualités du Rose Quesnel jusqu'à vous — et c'est ce qui a contribué à en faire le tabac le plus populaire de la Province.

L'enveloppe scellée conserve le mélange qui l'a tenu uniforme depuis vingt ans. Le Rose Quesnel est garanti pur et exempt de toute sophistication et de "moquette". Doux et libre de nicotine vous pouvez en fumer plus que d'habitude sans ressentir de fatigue.

Rock City Tobacco Company

Geo. St-GERMAIN
Successeur de Louis McNulty,

CHAUSSURES
en Gros et en Detail
142 rue Richelieu, - Saint-Jean.
TEL. 84. En face du Théatroscope.

MESDAMES ET MESSIEURS

Notre Vente Anniversaire
commencera sous peu.
SOULIERS EN CANEVAS BLANC
depuis 50c. la paire.

Nous aurons des réductions dans toutes les nuances, surveillez bien cette occasion.

AYEZ L'ŒIL OUVERT.

Chaussures blanches de tous genres de \$1.75 à \$5.00.

Vous trouverez ici la vraie chaussure de sport, brun drab, gris, gris et noir ou brun et crème.

SPECIAL

Souliers en satin noir ou brun de \$4.00 à \$9.00.

MESDAMES ET MESSIEURS

Parlez de nos chaussures aux personnes qui en portent et elles vous diront qu'elles apprécient beaucoup le confort qu'elles procurent. Nous avons une grande variété de chaussures et souliers à des prix modérés.

Seuls représentants de la Marque Tipperary. Nous vous fournirons chaussures de toile blanche, brune ou noire à des prix très avantageux. Venez nous consulter...

Réparations faites avec soin par un expert. Nous garantissons l'ouvrage fait à la main.

Regardez nos vitrines et entrez voir notre assortiment.



La Bière CHAMPLAIN
est délicieuse

DISTRIBUTEUR
RAOUL BERGER
ST-ALEXANDRE D'IBERVILLE

Feuilleton du Canada-Français

LA NEIGE SUR LES PAS, OU

LE TRIOMPHE DE L'AMOUR

Par HENRY BORDEAUX.

(11)
Il cherchait en face de lui une ennemie vaincue à qui dieter ses conditions, et dans le grand lit blanc il voyait un pauvre visage réduit et ravagé, au teint blême, aux lèvres brûlées, où rien ne restait plus du charme d'autrefois. Un bandeau posé sur le front et noué par derrière n'empêchait pas de se rendre compte que les cheveux, les beaux cheveux légers et frisonnants au moindre souffle, les cheveux d'or ardent qui tombaient presque jusqu'à terre, avaient dû être coupés ras à cause du sang coagulé des blessures. Ce n'était plus qu'une petite chose pitoyable, un amas de chairs meurtries dont toute l'humanité s'était réfugiée dans les yeux, les yeux sombres qui imploraient, qui suppliaient désespérément, et qui reflétaient l'épouvante.

Il apportait — sans savoir au juste le sentiment auquel il se soumettait — la persistante rancune de son amour et de son orgueil, ou le pardon, le pardon solennel et méprisant qui sauvegarde l'orgueil et se passe d'amour, — ou bien cette autre forme du pardon qui se confond avec notre sensibilité et nos desirs et subordonne la vie de l'âme aux étreintes charnelles. Oui, c'était cela qu'il apportait, au hasard, comme une moisson qu'on n'a pas trisée, et au bord d'un lit, comme s'il ne se connaissait pas lui-même, il vint s'agenouiller avec ces seuls mots :

— Ma petite Thérèse, comme tu as dû souffrir.

Les yeux, yeux sombres qui suppliaient, se remplirent de larmes qui coulèrent sur les joues fanées. Elle, non plus, ne s'attendait pas à cela, et c'était comme la gorgée de liqueur qu'elle avait bue après son agonie.

— Vous... murmura-t-elle, toi... tu es venu.

Il lui prit la main qui reposait, inertement, sur le drap.

— Comment ne serais-je pas venu ? Tu m'appelais.

Ses hésitations, ses révoltes, il ne s'en souvenait plus. Il se souvenait d'être en détresse qui s'était confié à lui. Et il parlait doucement, de tout près, comme on parle à une malade qu'il ne faut pas agiter, qu'il importe de préserver d'un retour de fièvre.

Relevé, il se penchait sur elle. Et rassurée à demi, toute sa volonté de vivre exaltée par cet accueil, avec ce courage dont elle avait déjà donné la preuve, ce fut elle — et non pas lui — qui revint sur le passé :

— Oui, dit-elle, je t'ai appelé. Je t'ai appelé parce que j'ai failli mourir. Je ne voulais pas m'en aller comme ça, tu comprends. Et puis je ne suis pas morte. Mais ce n'est pas ma faute.

Sur ces derniers mots elle avait essayé de jeter un autre mot qui ne faisait qu'ajouter à la disgrâce de la figure. Déjà il répliquait :

— J'avais peur pendant le voyage.

— Peur... de quoi ?

— De ne pas te retrouver vivante.

— Ah !

Elle ferma les yeux. Cette fois elle n'avait pas aller plus loin. Son espoir la faisait trembler. L'avenir qui se préparait, dont elle entrevoyait les possibilités, la tenait toute suspendue. Et il y avait un nom qui lui venait aux lèvres, qu'elle prononçait intérieurement, qu'elle ne disait pas encore.

— Maintenant, reprit-elle, je sais que tu es sauvée. Mais il te faut beaucoup qu'ajouter à la disgrâce de la figure. Déjà il répliquait :

— J'avais peur pendant le voyage.

— Peur... de quoi ?

— De ne pas te retrouver vivante.

— Ah !

Elle ferma les yeux. Cette fois elle n'avait pas aller plus loin. Son espoir la faisait trembler. L'avenir qui se préparait, dont elle entrevoyait les possibilités, la tenait toute suspendue. Et il y avait un nom qui lui venait aux lèvres, qu'elle prononçait intérieurement, qu'elle ne disait pas encore.

— Maintenant, reprit-elle, je sais que tu es sauvée. Mais il te faut beaucoup qu'ajouter à la disgrâce de la figure. Déjà il répliquait :

— J'avais peur pendant le voyage.

— Peur... de quoi ?

— De ne pas te retrouver vivante.

— Ah !

Elle ferma les yeux. Cette fois elle n'avait pas aller plus loin. Son espoir la faisait trembler. L'avenir qui se préparait, dont elle entrevoyait les possibilités, la tenait toute suspendue. Et il y avait un nom qui lui venait aux lèvres, qu'elle prononçait intérieurement, qu'elle ne disait pas encore.

— Maintenant, reprit-elle, je sais que tu es sauvée. Mais il te faut beaucoup qu'ajouter à la disgrâce de la figure. Déjà il répliquait :

— J'avais peur pendant le voyage.

— Peur... de quoi ?

— De ne pas te retrouver vivante.

— Ah !

Elle ferma les yeux. Cette fois elle n'avait pas aller plus loin. Son espoir la faisait trembler. L'avenir qui se préparait, dont elle entrevoyait les possibilités, la tenait toute suspendue. Et il y avait un nom qui lui venait aux lèvres, qu'elle prononçait intérieurement, qu'elle ne disait pas encore.

— Vous... murmura-t-elle, toi... tu es venu.

Il lui prit la main qui reposait, inertement, sur le drap.

— Comment ne serais-je pas venu ? Tu m'appelais.

Ses hésitations, ses révoltes, il ne s'en souvenait plus. Il se souvenait d'être en détresse qui s'était confié à lui. Et il parlait doucement, de tout près, comme on parle à une malade qu'il ne faut pas agiter, qu'il importe de préserver d'un retour de fièvre.

Relevé, il se penchait sur elle. Et rassurée à demi, toute sa volonté de vivre exaltée par cet accueil, avec ce courage dont elle avait déjà donné la preuve, ce fut elle — et non pas lui — qui revint sur le passé :

— Oui, dit-elle, je t'ai appelé. Je t'ai appelé parce que j'ai failli mourir. Je ne voulais pas m'en aller comme ça, tu comprends. Et puis je ne suis pas morte. Mais ce n'est pas ma faute.

Sur ces derniers mots elle avait essayé de jeter un autre mot qui ne faisait qu'ajouter à la disgrâce de la figure. Déjà il répliquait :

— J'avais peur pendant le voyage.

— Peur... de quoi ?

— De ne pas te retrouver vivante.

— Ah !

Elle ferma les yeux. Cette fois elle n'avait pas aller plus loin. Son espoir la faisait trembler. L'avenir qui se préparait, dont elle entrevoyait les possibilités, la tenait toute suspendue. Et il y avait un nom qui lui venait aux lèvres, qu'elle prononçait intérieurement, qu'elle ne disait pas encore.

— Maintenant, reprit-elle, je sais que tu es sauvée. Mais il te faut beaucoup qu'ajouter à la disgrâce de la figure. Déjà il répliquait :

— J'avais peur pendant le voyage.

— Peur... de quoi ?

— De ne pas te retrouver vivante.

— Ah !

Elle ferma les yeux. Cette fois elle n'avait pas aller plus loin. Son espoir la faisait trembler. L'avenir qui se préparait, dont elle entrevoyait les possibilités, la tenait toute suspendue. Et il y avait un nom qui lui venait aux lèvres, qu'elle prononçait intérieurement, qu'elle ne disait pas encore.

— Maintenant, reprit-elle, je sais que tu es sauvée. Mais il te faut beaucoup qu'ajouter à la disgrâce de la figure. Déjà il répliquait :

— J'avais peur pendant le voyage.

— Peur... de quoi ?

— De ne pas te retrouver vivante.

— Ah !

Elle ferma les yeux. Cette fois elle n'avait pas aller plus loin. Son espoir la faisait trembler. L'avenir qui se préparait, dont elle entrevoyait les possibilités, la tenait toute suspendue. Et il y avait un nom qui lui venait aux lèvres, qu'elle prononçait intérieurement, qu'elle ne disait pas encore.

— Maintenant, reprit-elle, je sais que tu es sauvée. Mais il te faut beaucoup qu'ajouter à la disgrâce de la figure. Déjà il répliquait :

— J'avais peur pendant le voyage.

— Peur... de quoi ?

— De ne pas te retrouver vivante.

— Ah !

Elle ferma les yeux. Cette fois elle n'avait pas aller plus loin. Son espoir la faisait trembler. L'avenir qui se préparait, dont elle entrevoyait les possibilités, la tenait toute suspendue. Et il y avait un nom qui lui venait aux lèvres, qu'elle prononçait intérieurement, qu'elle ne disait pas encore.

— Maintenant, reprit-elle, je sais que tu es sauvée. Mais il te faut beaucoup qu'ajouter à la disgrâce de la figure. Déjà il répliquait :

— J'avais peur pendant le voyage.

— Peur... de quoi ?

— De ne pas te retrouver vivante.

— Ah !

Elle ferma les yeux. Cette fois elle n'avait pas aller plus loin. Son espoir la faisait trembler. L'avenir qui se préparait, dont elle entrevoyait les possibilités, la tenait toute suspendue. Et il y avait un nom qui lui venait aux lèvres, qu'elle prononçait intérieurement, qu'elle ne disait pas encore.

— Maintenant, reprit-elle, je sais que tu es sauvée. Mais il te faut beaucoup qu'ajouter à la disgrâce de la figure. Déjà il répliquait :

— J'avais peur pendant le voyage.

— Peur... de quoi ?

— De ne pas te retrouver vivante.

— Ah !

Elle ferma les yeux. Cette fois elle n'avait pas aller plus loin. Son espoir la faisait trembler. L'avenir qui se préparait, dont elle entrevoyait les possibilités, la tenait toute suspendue. Et il y avait un nom qui lui venait aux lèvres, qu'elle prononçait intérieurement, qu'elle ne disait pas encore.

— Vous... murmura-t-elle, toi... tu es venu.

Il lui prit la main qui reposait, inertement, sur le drap.

— Comment ne serais-je pas venu ? Tu m'appelais.

Ses hésitations, ses révoltes, il ne s'en souvenait plus. Il se souvenait d'être en détresse qui s'était confié à lui. Et il parlait doucement, de tout près, comme on parle à une malade qu'il ne faut pas agiter, qu'il importe de préserver d'un retour de fièvre.

Relevé, il se penchait sur elle. Et rassurée à demi, toute sa volonté de vivre exaltée par cet accueil, avec ce courage dont elle avait déjà donné la preuve, ce fut elle — et non pas lui — qui revint sur le passé :

— Oui, dit-elle, je t'ai appelé. Je t'ai appelé parce que j'ai failli mourir. Je ne voulais pas m'en aller comme ça, tu comprends. Et puis je ne suis pas morte. Mais ce n'est pas ma faute.

Sur ces derniers mots elle avait essayé de jeter un autre mot qui ne faisait qu'ajouter à la disgrâce de la figure. Déjà il répliquait :

— J'avais peur pendant le voyage.

— Peur... de quoi ?

— De ne pas te retrouver vivante.

— Ah !

Elle ferma les yeux. Cette fois elle n'avait pas aller plus loin. Son espoir la faisait trembler. L'avenir qui se préparait, dont elle entrevoyait les possibilités, la tenait toute suspendue. Et il y avait un nom qui lui venait aux lèvres, qu'elle prononçait intérieurement, qu'elle ne disait pas encore.

— Maintenant, reprit-elle, je sais que tu es sauvée. Mais il te faut beaucoup qu'ajouter à la disgrâce de la figure. Déjà il répliquait :

— J'avais peur pendant le voyage.

— Peur... de quoi ?

— De ne pas te retrouver vivante.

— Ah !

Elle ferma les yeux. Cette fois elle n'avait pas aller plus loin. Son espoir la faisait trembler. L'avenir qui se préparait, dont elle entrevoyait les possibilités, la tenait toute suspendue. Et il y avait un nom qui lui venait aux lèvres, qu'elle prononçait intérieurement, qu'elle ne disait pas encore.

— Maintenant, reprit-elle, je sais que tu es sauvée. Mais il te faut beaucoup qu'ajouter à la disgrâce de la figure. Déjà il répliquait :

— J'avais peur pendant le voyage.

— Peur... de quoi ?

— De ne pas te retrouver vivante.

— Ah !

Elle ferma les yeux. Cette fois elle n'avait pas aller plus loin. Son espoir la faisait trembler. L'avenir qui se préparait, dont elle entrevoyait les possibilités, la tenait toute suspendue. Et il y avait un nom qui lui venait aux lèvres, qu'elle prononçait intérieurement, qu'elle ne disait pas encore.

— Maintenant, reprit-elle, je sais que tu es sauvée. Mais il te faut beaucoup qu'ajouter à la disgrâce de la figure. Déjà il répliquait :

— J'avais peur pendant le voyage.

— Peur... de quoi ?

— De ne pas te retrouver vivante.

— Ah !

Elle ferma les yeux. Cette fois elle n'avait pas aller plus loin. Son espoir la faisait trembler. L'avenir qui se préparait, dont elle entrevoyait les possibilités, la tenait toute suspendue. Et il y avait un nom qui lui venait aux lèvres, qu'elle prononçait intérieurement, qu'elle ne disait pas encore.

— Maintenant, reprit-elle, je sais que tu es sauvée. Mais il te faut beaucoup qu'ajouter à la disgrâce de la figure. Déjà il répliquait :

— J'avais peur pendant le voyage.

— Peur... de quoi ?

— De ne pas te retrouver vivante.

— Ah !

Elle ferma les yeux. Cette fois elle n'avait pas aller plus loin. Son espoir la faisait trembler. L'avenir qui se préparait, dont elle entrevoyait les possibilités, la tenait toute suspendue. Et il y avait un nom qui lui venait aux lèvres, qu'elle prononçait intérieurement, qu'elle ne disait pas encore.

— Maintenant, reprit-elle, je sais que tu es sauvée. Mais il te faut beaucoup qu'ajouter à la disgrâce de la figure. Déjà il répliquait :

— J'avais peur pendant le voyage.

— Peur... de quoi ?

— De ne pas te retrouver vivante.

— Ah !

Elle ferma les yeux. Cette fois elle n'avait pas aller plus loin. Son espoir la faisait trembler. L'avenir qui se préparait, dont elle entrevoyait les possibilités, la tenait toute suspendue. Et il y avait un nom qui lui venait aux lèvres, qu'elle prononçait intérieurement, qu'elle ne disait pas encore.

FORCE

FLOCONS DE BLÉ ENTIER
MALTE ET RÔTI
Crée de l'énergie aide la digestion et vous maintient et bonne santé.

Manufacturé au Canada



LES PRODUITS

CRESOBENE

Balsamiques — Antiseptiques — Germicides
Contre les toux chroniques et aiguës, les bronchites, laryngites, rhumes, grippe et maux de gorge.
SIROP, 25 sous — CAPSULES, 50 sous.
Envoyées par la poste.

CIE DES CAPSULES CRESOBENE, 274, rue St-Denis, Montréal

A. E. GREGOIRE,

Accessoires d'automobiles et parties de FORD.

Toujours en mains les meilleures huiles et gazoline.

Représentant et distributeur des Automobiles si avantageusement connues

Dodge Brothers

Studebaker

Durant

et Star

Faites l'essai de notre service.

SATISFACTION GARANTIE.

Tel. 460.

ST-JEAN, Qué.

garage et magasin : 33-37 CHAMPLAIN.

Désirez-vous Bières et Liqueurs

Epicerie Générales, Fruits et Légumes, Vaiselle, Granit et Ferblanterie, Foin et Paille, Engrais et Grains de toutes sortes.

Servis par nous une fois, c'est désirer l'être toujours.

Le service est prompt, courtois et les prix sont raisonnables

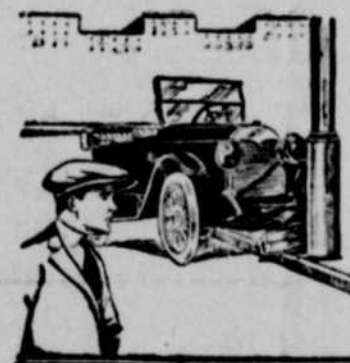
Chez Omer Gamache

"LE MAGASIN DU PEUPLE"

Tél. 150

2 Place du Marché.

Nous donnons ce que les autres vous promettent.



Des Accidents
arrivent aux autos en dépit de toutes les précautions.

Protégez-vous contre toutes pertes en nous faisant assurer votre voiture contre les pertes par accidents. Alors, si elle est endommagée ou détruite, par l'insécurité, Notre police couvrira la perte qui sera payée promptement. Nous avons un service et des taux spéciaux pour les automobiles. Consultez-nous.

McW. B. RICE & Fils, Ltée.

Téléphone: 251
Résidence 443

Courtiers d'Assurances,

21 RUE SAINT-JACQUES, SAINT-JEAN.

DAVID BEGNOCHE, BOIS ET CHARBON.

Bois de construction et moulin à scie
8 RUE GRANT, Saint-Jean. Téléphone 453

La Cie de BRIQUE St-Laurent

71 rue St-Jacques,
Téléphone: Main 5757.

LIMITÉE MONTREAL
Usines: LAPRAIRIE, P. Q.

Abonnez-vous au

"Canada-Français"

(A suivre)

NOUVELLES

Séance spéciale du Conseil Municipal de la ville d'Iberville, tenue au bureau de l'hôtel de ville, lundi, le dix-huitième jour de juin, mil neuf cent vingt-trois, à sept heures et demi de l'après-midi, à laquelle séance étaient présents:

Son Honneur le maire L. E. Régulier, et Messieurs les conseillers Félix Bessette, Hercule Balthazard, Agénor Davignon, Henri Régulier, J. Félix Moreau formant un quorum du dit Conseil.

M. Henri Régulier propose secondé par M. Félix Bessette:

Que ce conseil a appris avec douleur la mort de Sa Grandeur Monseigneur F. X. Bernard, évêque de Saint-Hyacinthe.

Que ce conseil profite de cette première assemblée pour offrir à Monseigneur l'administrateur et aux autres membres du clergé, l'expression de sa plus profonde sympathie et de ses plus sincères condoléances.

Que les membres de ce Conseil soient délégués, pour assister aux funérailles du regretté Prélat lesquelles ont eu lieu à Saint-Hyacinthe, jeudi le 20 juin courant;

Que copie de la présente résolution soit adressée à Monseigneur F. X. Deschamps de Saint-Hyacinthe, et aux journaux.

Mlle Liliane Paquette, de Sudbury, Ontario, était en notre ville le 21 courant, l'hôte des parents et d'amis.

M. Edgar Maynard, secrétaire de l'association des épiciers et des bouchers des villes de Saint-Jean et d'Iberville, a lancé une invitation à tous les épiciers et bouchers de notre localité. Il s'agit d'un grand pique-nique au panier, qui aura lieu, dimanche prochain, le premier juillet, au Parc Otterburn, Saint-Hilaire.

La distribution des prix au convent de la Congrégation de Notre-Dame, a été très solennelle, mercredi après-midi, le 20 courant. Les parents des élèves et maints amis de la maison prenaient part à cette splendide démonstration de fin d'année. M. le curé occupait le fauteuil d'honneur. Il y eut chant, musique et d'édification. On interpréta un drame en trois actes intitulé: "Marie Stuart".

Personnages: Marie Stuart, reine d'Ecosse, Elisabeth reine d'Angleterre, B. Deslongchamps, P. Basilière, Catherine de Médicis, M. Papineau, La duchesse de Guise, P. Contant, La comtesse de Lenox, L. Leroux, La comtesse de Murray, M. A. Laberge, Lady Tremont, T. Bissonnette, Anna Kennedy, D. Marchessault, Marie Selyon, E. Phaneuf, Marie Fleming, G. Paradis, Madame Knox, G. Inpey.

Le premier acte est en France, le second en Ecosse. Le troisième en Angleterre.

L'adresse de fin d'année fut lue par Mlle Desmondes Marchessault.

Couronnes de conduite.—Les couronnes de bonne conduite dues à la générosité de M. le curé L. Bissonnette, ont été décernées aux élèves qui se sont distingués par leur application, à suivre le règlement, et leur politesse à l'égard de leurs maîtresses. Ont mérité ces couronnes: Mlle Alice Cormier, Berthe Deslongchamps, Marguerite Prévost, Thérèse Bissonnette, Paule Basilière, Madeleine Papineau, Desmondes Marchessault, May-Alaine Laberge, Elisabeth Phaneuf, Pauline Contant, Marie-Rose Arbour, Imelda Ménard, Jeannette Balthazard, Lottie Farrar, Anne-Marie Bisillon, Lucienne Gamache, Antoinette Trahan, Armandine Bertrand, Suzanne Mermier, Cécile Bédard, Gertrude Berger, Liliann Gamache, Messier, Léontine Bisillon, Alice Ménard, Lucille Marien, Marguerite Goyette, Marie-Ange Goyette.

Mlle Alice Cormier, Berthe Deslongchamps, Marguerite Prévost, Thérèse Bissonnette, Paule Basilière, Madeleine Papineau, Desmondes Marchessault, May-Alaine Laberge, Elisabeth Phaneuf, Pauline Contant, Marie-Rose Arbour, Imelda Ménard, Jeannette Balthazard, Lottie Farrar, Anne-Marie Bisillon, Lucienne Gamache, Antoinette Trahan, Armandine Bertrand, Suzanne Mermier, Cécile Bédard, Gertrude Berger, Liliann Gamache, Messier, Léontine Bisillon, Alice Ménard, Lucille Marien, Marguerite Goyette, Marie-Ange Goyette.

Mlle Alice Cormier, Berthe Deslongchamps, Marguerite Prévost, Thérèse Bissonnette, Paule Basilière, Madeleine Papineau, Desmondes Marchessault, May-Alaine Laberge, Elisabeth Phaneuf, Pauline Contant, Marie-Rose Arbour, Imelda Ménard, Jeannette Balthazard, Lottie Farrar, Anne-Marie Bisillon, Lucienne Gamache, Antoinette Trahan, Armandine Bertrand, Suzanne Mermier, Cécile Bédard, Gertrude Berger, Liliann Gamache, Messier, Léontine Bisillon, Alice Ménard, Lucille Marien, Marguerite Goyette, Marie-Ange Goyette.

Mlle Alice Cormier, Berthe Deslongchamps, Marguerite Prévost, Thérèse Bissonnette, Paule Basilière, Madeleine Papineau, Desmondes Marchessault, May-Alaine Laberge, Elisabeth Phaneuf, Pauline Contant, Marie-Rose Arbour, Imelda Ménard, Jeannette Balthazard, Lottie Farrar, Anne-Marie Bisillon, Lucienne Gamache, Antoinette Trahan, Armandine Bertrand, Suzanne Mermier, Cécile Bédard, Gertrude Berger, Liliann Gamache, Messier, Léontine Bisillon, Alice Ménard, Lucille Marien, Marguerite Goyette, Marie-Ange Goyette.

Mlle Alice Cormier, Berthe Deslongchamps, Marguerite Prévost, Thérèse Bissonnette, Paule Basilière, Madeleine Papineau, Desmondes Marchessault, May-Alaine Laberge, Elisabeth Phaneuf, Pauline Contant, Marie-Rose Arbour, Imelda Ménard, Jeannette Balthazard, Lottie Farrar, Anne-Marie Bisillon, Lucienne Gamache, Antoinette Trahan, Armandine Bertrand, Suzanne Mermier, Cécile Bédard, Gertrude Berger, Liliann Gamache, Messier, Léontine Bisillon, Alice Ménard, Lucille Marien, Marguerite Goyette, Marie-Ange Goyette.

Mlle Alice Cormier, Berthe Deslongchamps, Marguerite Prévost, Thérèse Bissonnette, Paule Basilière, Madeleine Papineau, Desmondes Marchessault, May-Alaine Laberge, Elisabeth Phaneuf, Pauline Contant, Marie-Rose Arbour, Imelda Ménard, Jeannette Balthazard, Lottie Farrar, Anne-Marie Bisillon, Lucienne Gamache, Antoinette Trahan, Armandine Bertrand, Suzanne Mermier, Cécile Bédard, Gertrude Berger, Liliann Gamache, Messier, Léontine Bisillon, Alice Ménard, Lucille Marien, Marguerite Goyette, Marie-Ange Goyette.

Mlle Alice Cormier, Berthe Deslongchamps, Marguerite Prévost, Thérèse Bissonnette, Paule Basilière, Madeleine Papineau, Desmondes Marchessault, May-Alaine Laberge, Elisabeth Phaneuf, Pauline Contant, Marie-Rose Arbour, Imelda Ménard, Jeannette Balthazard, Lottie Farrar, Anne-Marie Bisillon, Lucienne Gamache, Antoinette Trahan, Armandine Bertrand, Suzanne Mermier, Cécile Bédard, Gertrude Berger, Liliann Gamache, Messier, Léontine Bisillon, Alice Ménard, Lucille Marien, Marguerite Goyette, Marie-Ange Goyette.

Mlle Alice Cormier, Berthe Deslongchamps, Marguerite Prévost, Thérèse Bissonnette, Paule Basilière, Madeleine Papineau, Desmondes Marchessault, May-Alaine Laberge, Elisabeth Phaneuf, Pauline Contant, Marie-Rose Arbour, Imelda Ménard, Jeannette Balthazard, Lottie Farrar, Anne-Marie Bisillon, Lucienne Gamache, Antoinette Trahan, Armandine Bertrand, Suzanne Mermier, Cécile Bédard, Gertrude Berger, Liliann Gamache, Messier, Léontine Bisillon, Alice Ménard, Lucille Marien, Marguerite Goyette, Marie-Ange Goyette.

Mlle Alice Cormier, Berthe Deslongchamps, Marguerite Prévost, Thérèse Bissonnette, Paule Basilière, Madeleine Papineau, Desmondes Marchessault, May-Alaine Laberge, Elisabeth Phaneuf, Pauline Contant, Marie-Rose Arbour, Imelda Ménard, Jeannette Balthazard, Lottie Farrar, Anne-Marie Bisillon, Lucienne Gamache, Antoinette Trahan, Armandine Bertrand, Suzanne Mermier, Cécile Bédard, Gertrude Berger, Liliann Gamache, Messier, Léontine Bisillon, Alice Ménard, Lucille Marien, Marguerite Goyette, Marie-Ange Goyette.

Mlle Alice Cormier, Berthe Deslongchamps, Marguerite Prévost, Thérèse Bissonnette, Paule Basilière, Madeleine Papineau, Desmondes Marchessault, May-Alaine Laberge, Elisabeth Phaneuf, Pauline Contant, Marie-Rose Arbour, Imelda Ménard, Jeannette Balthazard, Lottie Farrar, Anne-Marie Bisillon, Lucienne Gamache, Antoinette Trahan, Armandine Bertrand, Suzanne Mermier, Cécile Bédard, Gertrude Berger, Liliann Gamache, Messier, Léontine Bisillon, Alice Ménard, Lucille Marien, Marguerite Goyette, Marie-Ange Goyette.

Mlle Alice Cormier, Berthe Deslongchamps, Marguerite Prévost, Thérèse Bissonnette, Paule Basilière, Madeleine Papineau, Desmondes Marchessault, May-Alaine Laberge, Elisabeth Phaneuf, Pauline Contant, Marie-Rose Arbour, Imelda Ménard, Jeannette Balthazard, Lottie Farrar, Anne-Marie Bisillon, Lucienne Gamache, Antoinette Trahan, Armandine Bertrand, Suzanne Mermier, Cécile Bédard, Gertrude Berger, Liliann Gamache, Messier, Léontine Bisillon, Alice Ménard, Lucille Marien, Marguerite Goyette, Marie-Ange Goyette.

De plus, cette élève mérite une mention spéciale pour sa politesse, son application au bon langage et ses succès en grammaire française.

Prix d'histoire et de philosophie, cinq piastres en or, offert par M. et Mme Deslongchamps et gagné par Mlle Marguerite Prévost.

Prix de composition française. Cinq piastres en or offert par M. le député Benoit et gagné par Mlle Paule Basilière, ainsi qu'un prix de grammaire française offert par le docteur Oscar Laberge. Mlle Basilière mérite une mention honorable pour sa fidélité au règlement pendant toute la durée de son cours d'études. Cinq piastres en or offert par M. Arcade Thuot et mérité par Mlle Thérèse Bissonnette pour sciences naturelles et physiques, de plus une mention honorable pour son application générale en classe.

Prix de diction offert par M. le professeur, Mlle Louise Laflamme, de Montréal, mérité par Mlle Berthe Deslongchamps.

Autre prix de diction offert par M. le notaire Contant et gagné par Mlle Madeleine Papineau.

Le prix d'anglais de la première classe française est mérité par Mlle Liliane Lacroix.

Prix de travaux à l'aiguille offerts par Mère Supérieure, M. le Dr. Prévost et Georges Saint-Germain, gagnés par Mlle Thérèse Bissonnette, Liliane Lacroix, Marguerite Goyette.

Un prix de raccommodage gagné par Mlle Claire Prévost.

Prix d'assistance aux offices de l'église décerné à Mlle Jeannette Balthazard et Marie Arbour.

Prix d'application générale en 1ère classe, offert par M. Labelle, de Montréal, et gagné par Mlle May-Alaine Laberge.

Prix de chant offert par Madame Horace Bissonnette et gagné par Mlle Madeleine Papineau.

Autre prix de chant offert par Madame Joseph Arel et gagné encore par Mlle Madeleine Papineau.

\$2.50 en or offert par Madame Alcide Papineau pour le chant et décerné à Mlle Elisabeth Phaneuf.

Des prix de dessin artistique sont offerts par MM. Pinsonnault, Basilière et LeSueur, gagnés par Mlle Alice Cormier, Paule Basilière et Imelda Ménard.

Les Chevaliers de Colomb ont offert une médaille d'or à l'élève qui s'est le plus distinguée dans l'étude de l'histoire du Canada. Mlle Nina Prévost est l'heureuse gagnante.

Prix spécial offert par la Pharmacie Bourgeois et décerné par Mère Supérieure par la voix du sort. Gagnante, Mlle Lucienne Giguère. Ce prix est également mérité par Mlle Alice Cormier, Berthe Deslongchamps, Marguerite Prévost, Thérèse Bissonnette, Paule Basilière, Madeleine Papineau, Nina Prévost, Imelda Ménard, Liliane Leroux, Gislaine Paradis, Anne-Marie Bisillon, Eva Gagnon, Alice Gagnon, Gracia Leclair, Léontine Bisillon, Marguerite Goyette, Virginie Bonvouloir.

Diplômes de bonne écriture octroyés par la maîtresse générale des études sont décernés avec la note "grande distinction" à Mlle Lucienne Gamache, Antoinette Trahan, Gertrude Berger, Irène Fredette, Maria Guillelte, Lucienne Giguère, Léontine Bisillon, Alice Ménard, Gracia Leclair.

Mlle Madeleine Papineau reçoit un prix souvenir généreusement offert par M. le chanoine Papineau, supérieur du collège de Saint-Jean.

Les élèves du cours supérieur reçoivent aussi de monsieur le curé Cormier, un prix souvenir. Ce sont Mlle Alice Cormier, Berthe Deslongchamps, Marguerite Prévost, Thérèse Bissonnette, Paule Basilière, Madeleine Papineau.

Noms des Donateurs des prix d'honneur.—M. le curé C. Cormier, M. le curé L. Bissonnault, M. F. Cormier, M. Dr. Prévost, M. A. Papineau, M. Dr. O. Laberge, M. J. Pinsonnault, M. O. Bessette, M. J. C. Bissonnette, M. P. Lalanne, M. C. Mailhot, M. A. Thuot, M. le Chanoine Papineau, M. l'abbé J. E. Charlebois, M. Geo. Saint-Germain, A. Bourgeois, M. LeSueur, J. A. Déry, H. Bernard, La Pharmacie Centrale, MM. Desautels, Lucien Quilim, Mmes L. P. Deslongchamps, P. Contant, E. Ménard, L. Bisillon, G. Bissonnault, L. Laflamme, S. Beaudin, H. Bissonnette, F. X. Giar, J. Arel, G. Tremblay, Mlle L. M. Noël, L. Deslongchamps, Mmes Geo. Tassé, J. A. Benoit, MM. D. Robert, Dr V. J. Levasseur, A. Bonneau, E. Moreau, P. Lalanne.

A L'ACADEMIE D'IBERVILLE

Mercredi dernier, à deux heures de l'après-midi, avait lieu la distribution des prix aux élèves de cette institution.

Un programme des plus jolis fut exécuté à la satisfaction de l'auditoire.

Outre les belles récompenses accordées par la Commission Scolaire plusieurs autres avaient été offertes par des généreux donateurs dont voici les principaux: MM. Chs. Cormier, Prêtre-curé, La Régulier, maire, A. J. Benoit, M. P. L. Lamoureux, M. P. P. G. Guillet, N. P. Dr. E. N. Chevalier, Arcade Thuot, Geo. Saint-Germain, J. H. Racicot, Lucien Quilim, O. Langlois & Cie, J. G. Marier, L. E. R. H. Keith, Fra. Payette, Jos. Régulier, Ludger Gravel, J. P. Meunier, L. L. Trudeau, LeSueur et Frère, J. L. Pinsonnault, Jos. Boudreau, Olivier Hébert, A. E. Chaput, Fortunat Choquette, Les Chevaliers de Colomb, la Pharmacie Régulier, etc.

Terminals en félicitant les élèves qui ont eu le bonheur de décrocher le Certificat d'Etudes nouvellement établi: MM. Gustave Poitras, avec très grande distinction; Gérard Bonneau, avec grande distinction; Armand Larivière, avec distinction; Emile Jarry, avec distinction.

Ces mêmes élèves ont gagné cha-

cun une médaille d'or, offerte respectivement par MM. Dr. E. N. Chevalier, G. Guillet, N. P. A. J. Benoit, M. P. L. Lamoureux, M. P. P. A. Charlebois.

A ces magnifiques récompenses il faut encore ajouter une bourse de quarante dollars offerte à chacun des diplômés, par le Rév. Fr. Directeur du Collège Laval, à Saint-Vincent de Paul, près Montréal.

M. J. E. Laberge, marchand-épicer de la rue première, vient de recevoir de la Commission des Liqueurs, l'autorisation de vendre de la bière en bouteille dans Iberville. M. J. E. Laberge a ouvert son débit, lundi dernier, le 25 courant.

MONT SAINT-GREGOIRE

Après de longs mois de souffrances, munie des secours de notre sainte religion, et entourée de sa famille, aussi chère que nombreuse, Madame Hubert Saint-Germain (Rosale McNulty) rendait son âme à Dieu le 20 du courant, à l'âge de 66 ans. Pendant quelque temps, l'espoir de sa guérison avait semblé revivre, les fronts étaient moins soucieux, les traitements au Radium semblaient avoir vaincu le traitre cancer, qui néanmoins ne voulut abandonner sa douce victime. Aussi, cette épouse modeste, cette mère chrétienne s'en alla doucement comme elle avait vécu, entourée de son cher époux et de sa famille entière. Les funérailles eurent lieu le 23 courant au milieu d'imposantes solennités. La levée du corps fut faite par M. le curé Cormier, d'Iberville, et le service fut célébré par M. le curé J. B. Allaire, assisté des Rév. MM. J. E. Charlebois et T. Mathieu, du collège de Saint-Jean, comme diacre et sous-diacre. Au chœur étaient présents les Rév. MM. C. Cormier et ses vicaires MM. H. Grenier et N. Ménard, d'Iberville; A. Gagnon, J. A. Coallier et Chas. E. Desmarais, de Saint-Jean.

A l'orgue tenu par M. Alphonse Quintin, le chœur de chant de la paroisse, aidé de chanteurs de Saint-Jean et d'Iberville, ont rendu partie de la messe des morts de Pérosi et partie de Perreault. Les principaux solistes furent M. L. P. Deslongchamps, M. le notaire G. Guillet, M. J.-Bte. Gaudette, Charles Commette, Mire Jacques Cartier, J. Beauvais, Adrien Racicot, Rodrigue McNulty et L. O. Perrier, qui dirigeait le chœur.

A la sortie, M. Sylvia Dextraze a très bien rendu un cantique de circonstance.

Conduisaient le deuil, MM. William McNulty et Georges Saint-Germain, frère et fils de la regrettée défunte. Les porteurs étaient ses fils, P. William, Louis Hubert, et Paul-Emile; ses sœurs Florida Lalanne, Aldé Dussault et Wilfrid Boucher.

Outre son époux, lui survivaient 40 petits-enfants et 10 enfants: Mme H. Parent (Rose-Ida); Mme Messier (Eugénie); Mme Al. Dussault (Emilia); Mme Florida Lalanne (Antoinette); Mme W. Boucher (Blanche); et Mlle Marguerite, et 4 fils: MM. Georges, marchant à Saint-Jean; P. William, Louis-Hubert et Paul-Emile. Deux frères et quatre sœurs lui survivaient aussi: Mme Frs Payette, de Saint-Jean; Mme Ludger Drogue, de Saint-Grégoire; Mme Elzéar Dextraze, de Saint-Grégoire; M. William McNulty, de Saint-Jean et Johnny McNulty, de Montréal.

A la famille en deuil vont nos sincères sympathies.

Mme E. Lareau, de Scottstown, passe quelques semaines en visite chez sa sœur, Mme Jos. Labarre.

Mme Oscar Quintin et sa famille, d'Iberville, étaient dimanche, en visite chez M. Al. Labarre.

M. et Mme Wilfrid Quintin, d'Iberville, étaient aussi dimanche, de passage parmi nous; leur fillelette Patricia et leur neveu, L. Philippe Moquin les accompagnaient.

M. J. Larivière, marchand, de N. D. de Stanbridge-épousé, des jours derniers, Mme Magloire Leduc, de notre village. Nos vœux de bonheur au nouveau couple.

Nos écoliers et écolières des institutions religieuses sont revenus dans leurs familles, couronnés de lauriers. Mlle Suzanne Portier, Gilbert Jetté et Yvonne Labarre ont obtenu de l'école Normale de Saint-Hyacinthe, leurs brevets, la première son diplôme académique; Mlle Jetté son diplôme modèle et Mlle Labarre (vu son jeune âge) son certificat élémentaire. Mlle Françoise Gladu du couvent de Saint-Alexandre se présentera au Bureau Central pour l'obtention de son brevet élémentaire.

Messieurs Gérard Quintin et Georges Bessette, du collège Saint-Romuald de Farnham, ont obtenu leurs diplômes modèles avec distinction. A tous nos félicitations.

SAINT-BLASE

Les examens de nos écoles ont eu lieu ces jours derniers, et MM. les commissaires accompagnés de M. le curé J. A. Lévesque, et de M. le secrétaire, ont trouvé que les enfants avaient fait du progrès.

M. et Mme Joseph Lanoue, font part de la naissance d'une fille baptisée sous les prénoms de Marie-Jeanne-Arc-Rolande. Parrain et marraine, M. et Mme Orla Rainville, ont et tante de l'enfant.

Parmi les visiteurs, dimanche dernier, nous avons remarqué: M. et Mme Isale Landry, Mlle Pamélie et son frère Arthur, tous de Philébeuse, chez M. et Mme Arsène Sénécal; Mlle Hector Bélanger et Mlle Corona, de Saint-Jean, chez M. le maire T. Morin; MM. Jean-Marie et Pacificque Lussier, de Saint-Edmond, chez leur frère, M. Joseph Lussier.

M. le maire T. Morin, était absent, mercredi, ayant assisté au mariage de son fils Elise, qui eut lieu à Iberville. M. Elise Morin a épousé Mlle Clarinda Gamache.

SAINT-BLASE

Un châtiment eut lieu la semaine dernière à Hartford, Conn., alors que M. Guy McNamara, fils de M. et Mme McNamara, de Bedford, n'allait pas destinée à celle de Mlle Laetitia Miller de Hartford. La cérémonie eut lieu à 9.30 heures du matin, en l'église Sainte-Augustine, en présence de nombreux parents et amis, et ce fut dans le sanctuaire sous un arc de fleur et de verdure que le couple prononça le oui irrévocable. La mariée portait une magnifique toilette de satin blanc avec voile de tulle et couronne de fleurs d'oranger. Son bouquet était de lis de la vallée. Après la cérémonie il y eut réception à la demeure de M. et Mme Miller où assistaient une centaine d'invités de Hartford, New-York, Boston, Marietta, Bedford, Mariaville, Dunham, etc. Ensuite M. et Mme McNamara partirent en automobile pour Atlantic City. Pour le voyage, la mariée portait une robe de crêpe canton grise et un chapeau de même couleur. Mme McNamara est une musicienne distinguée et une garde-malade diplômée de l'Hôpital de Hartford. M. et Mme McNamara résideront à Granby, après le 1er septembre. Nos meilleurs vœux de bonheur.

Les examens du couvent de notre ville, dirigé par les révérendes Sœurs Saint-Joseph, ont eu lieu lundi, avec succès. Nos félicitations à Mlle Alexina Miclette, Cécile Ménard, Alberta Groux qui ont terminé leurs études et qui ont reçu chacune une médaille d'or.

Mlle N. Paradis, Mlle Alice Méthayer, de Montréal, sont venues rendre visite à M. Albert Paradis.

M. J. B. Gendron, ses sœurs Mlle Berthe et Yvonne sont allées à Sutton, dimanche dernier.

M. et Mme Henri, de Swanton, sont les hôtes des familles Moreau et Hébert, de cette ville.

MM. Ashley Sheilus et Wilfrid Giroux ont été nommés évaluateurs pour la ville, tandis que MM. Louis, Adolphe Poissant, Aldé Bessette, Paul Lapalme remplissent la même charge pour la campagne.

M. l'abbé Marcel Poissant, M. et Mme Philippe Poissant, sont les hôtes de M. et Mme Napoléon Pratte.

M. et Mme L. O. Perrier, leur jeune fille Annette, M. Charles Commette, étaient en visite, dimanche chez M. Mastal Campbell.

Mlle Aline Moreau, Fabiola Giroux, MM. A. Corriveau et Gignac sont allés à Dunham, dimanche dernier.

M. et Mme Elphège Fournier, leurs enfants Roméo et Annette, Mme Morin, M. Beloin, de Northampton, Mass., sont en visite pour une quinzaine, chez M. Elphège Rocheleau.

M. et Mme Joseph Payette, Mlle Mignonne Payette, sont allées à Saint-Jean, dimanche, assister à l'ordination de M. l'abbé Georges Mercier.

Mlle Bernard, de Waterloo, est en visite chez son frère.

Mme Louis Gosselin, Mlle Flore et Laure-Anne Gosselin, M. Corriveau sont allés à Clarenceville, dimanche dernier.

Mercredi en notre église, a eu lieu un service pour le repos de l'âme de notre regretté évêque Mgr Bernard.

La première rencontre du match Labrecque vs Campbell eut lieu à Bedford dimanche, le 24 juin dernier, tel qu'annoncé dans le journal. La partie fut très contestée, et déclarée nulle après un heure et 37 minutes de jeu. La 2ème rencontre aura lieu à Saint-Jean, dimanche prochain, le 1er juillet. M. Campbell fera un suprême effort pour vaincre son adversaire. D'un autre côté, M. Labrecque est très confiant, et se propose de faire la lutte en maître. Comme on le voit, la partie promet d'être intéressante. En foule à Saint-Jean, dimanche. Les amateurs du jeu de dames de Bedford et des environs qui désirent suivre ce match, n'ont qu'à s'adresser à M. Alfred Moreau, pour toutes informations.

Après la partie du match, il fut jouée plusieurs parties entre les joueurs suivants. Résultats: N. Després, de Sutton, 1 vs A. Ménard de Bedford, 0. H. Bouchard, Farnham, 0 vs O. Oulmet, d'Iberville, 1. Després, Sutton, ½ vs J. Labelle, Saint-Jean, ½.

HIGHGATE

Lundi dernier, M. et Mme Léonard Ferland et M. Odilon Bilodeau, Mlle Alice Ménard, Hélène Bilodeau, assistaient au 150ème anniversaire de la ville de Burlington Vt. Tous ont emporté un bon souvenir de leur beau voyage.

Aussi dimanche dernier, étaient de passage à Granby, MM. Narcisse, Wilfrid, Mlle Alberta Larocque, Léona Gaboriault, Alfreda Bilodeau, de Highgate. Tous sont revenus enchantés de leur voyage.

Le dix-huit juin est arrivé un accident à M. Georges Gaudreau, qui demeurait chez M. Henri Larocque à Highgate, Vt. Ce jeune homme âgé de seize ans, est parti pour l'hôpital de Winooki. Une de ses mains fut presque coupée par une scie ronde.

De passage à Highgate, Mme Aurèle Bilodeau et Mme Homer Fournier et sa fillelette, de Pike River. Ils visiteront plusieurs parents.

Dimanche, le 3 juin, étaient parmi nous, M. Joseph, Mlle Marie et Delina Racine, de North Stanbridge. Ils ont visité leur cousin, M. Delphis Bilodeau, et durant l'après-midi, ils sont allés visiter leur oncle, M. Georges Fournier.

Dimanche dernier, étaient de passage à Pike River, M. Odilon, Mlle Hélène et Alfreda Bilodeau et Silvio et Alysma Tapia, de Highgate, Vt. Ils visiteront plusieurs parents et tous sont revenus à leur foyer, dimanche soir, enchantés de leur voyage.

BEDFORD

Un châtiment eut lieu la semaine dernière à Hartford, Conn., alors que M. Guy McNamara, fils de M. et Mme McNamara, de Bedford, n'allait pas destinée à celle de Mlle Laetitia Miller de Hartford. La cérémonie eut lieu à 9.30 heures du matin, en l'église Sainte-Augustine, en présence de nombreux parents et amis, et ce fut dans le sanctuaire sous un arc de fleur et de verdure que le couple prononça le oui irrévocable. La mariée portait une magnifique toilette de satin blanc avec voile de tulle et couronne de fleurs d'oranger. Son bouquet était de lis de la vallée. Après la cérémonie il y eut réception à la demeure de M. et Mme Miller où assistaient une centaine d'invités de Hartford, New-York, Boston, Marietta, Bedford, Mariaville, Dunham, etc. Ensuite M. et Mme McNamara partirent en automobile pour Atlantic City. Pour le voyage, la mariée portait une robe de crêpe canton grise et un chapeau de même couleur. Mme McNamara est une musicienne distinguée et une garde-malade diplômée de l'Hôpital de Hartford. M. et Mme McNamara résideront à Granby, après le 1er septembre. Nos meilleurs vœux de bonheur.

Les examens du couvent de notre ville, dirigé par les révérendes Sœurs Saint-Joseph, ont eu lieu lundi, avec succès. Nos félicitations à Mlle Alexina Miclette, Cécile Ménard, Alberta Groux qui ont terminé leurs études et qui ont reçu chacune une médaille d'or.

Mlle N. Paradis, Mlle Alice Méthayer, de Montréal, sont venues rendre visite à M. Albert Paradis.

M. J. B. Gendron, ses sœurs Mlle Berthe et Yvonne sont allées à Sutton, dimanche dernier.

M. et Mme Henri, de Swanton, sont les hôtes des familles Moreau et Hébert, de cette ville.

MM. Ashley Sheilus et Wilfrid Giroux ont été nommés évaluateurs pour la ville, tandis que MM. Louis, Adolphe Poissant, Aldé Bessette, Paul Lapalme remplissent la même charge pour la campagne.

M. l'abbé Marcel Poissant, M. et Mme Philippe Poissant, sont les hôtes de M. et Mme Napoléon Pratte.

M. et Mme L. O. Perrier, leur jeune fille Annette, M. Charles Commette, étaient en visite, dimanche chez M. Mastal Campbell.

Mlle Aline Moreau, Fabiola Giroux, MM. A. Corriveau et Gignac sont allés à Dunham, dimanche dernier.

M. et Mme Elphège Fournier, leurs enfants Roméo et Annette, Mme Morin, M. Beloin, de Northampton, Mass., sont en visite pour une quinzaine, chez M. Elphège Rocheleau.

M. et Mme Joseph Payette, Mlle Mignonne Payette, sont allées à Saint-Jean, dimanche, assister à l'ordination de M. l'abbé Georges Mercier.

Mlle Bernard, de Waterloo, est en visite chez son frère.

Mme Louis Gosselin, Mlle Flore et Laure-Anne Gosselin, M. Corriveau sont allés à Clarenceville, dimanche dernier.

Mercredi en notre église, a eu lieu un service pour le repos de l'âme de notre regretté évêque Mgr Bernard.

La première rencontre du match Labrecque vs Campbell eut lieu à Bedford dimanche, le 24 juin dernier, tel qu'annoncé dans le journal. La partie fut très contestée, et déclarée nulle après un heure et 37 minutes de jeu. La 2ème rencontre aura lieu à Saint-Jean, dimanche prochain, le 1er juillet. M. Campbell fera un suprême effort pour vaincre son adversaire. D'un autre côté, M. Labrecque est très confiant, et se propose de faire la lutte en maître. Comme on le voit, la partie promet d'être intéressante. En foule à Saint-Jean, dimanche. Les amateurs du jeu de dames de Bedford et des environs qui désirent suivre ce match, n'ont qu'à s'adresser à M. Alfred Moreau, pour toutes informations.

Après la partie du match, il fut jouée plusieurs parties entre les joueurs suivants. Résultats: N. Després, de Sutton, 1 vs A. Ménard de Bedford, 0. H. Bouchard, Farnham, 0 vs O. Oulmet, d'Iberville, 1. Després, Sutton, ½ vs J. Labelle, Saint-Jean, ½.

HIGHGATE

Lundi dernier, M. et Mme Léonard Ferland et M. Odilon Bilodeau, Mlle Alice Ménard, Hélène Bilodeau, assistaient au 150ème anniversaire de la ville de Burlington Vt. Tous ont emporté un bon souvenir de leur beau voyage.

Aussi dimanche dernier, étaient de passage à Granby, MM. Narcisse, Wilfrid, Mlle Alberta Larocque, Léona Gaboriault, Alfreda Bilodeau, de Highgate. Tous sont revenus enchantés de leur voyage.